

P_AB

Edito

La culture architecturale et urbaine, ainsi que celle des espaces que nous occupons doivent appartenir à tous, et à chacun. Elles doivent dépasser la transmission trop réductrice des références à l'Histoire qui a forgé dans notre pays une culture traditionnelle commune, afin de mieux développer l'acquisition et la compréhension de nos lieux de vie. Ils conditionnent notre façon de vivre. Ils participent à ce que nous sommes. Ils rythment notre quotidien.

Une société ne peut revendiquer sa modernité que dans la mesure où elle est capable d'exprimer sa volonté et sa capacité à s'adapter, à se « réformer ». Une société qui pourra alors se développer, et nous permettre de vivre en cohérence avec notre époque.

En tant qu'acteur culturel, la MAeB s'inscrit dans ce processus. Son rôle est de rendre visible la création architecturale, la réflexion urbaine et les réponses participant à l'aménagement des espaces. Les architectes, les urbanistes et les paysagistes y contribuent, confrontés aux enjeux de notre société et aux spécificités du territoire sur lequel ils se posent le temps d'un projet, la Bretagne.

XAVIER FRAUD

PRÉSIDENT DE LA MAeB

Il s'agit avant tout d'un devoir de bâtir l'avenir. Bâtir l'avenir de façon à ce que les problèmes des générations futures soient intégrés et résolus. En ce sens, l'architecture revêt une dimension forte à laquelle il faut réfléchir : la durabilité. Mais cette durabilité ne peut être confinée à l'écologie pure. Elle doit être examinée sur trois critères indissociables et inhérents à sa nature : durabilité écologique certes, mais aussi durabilité économique et surtout, durabilité sociale.

Cela commence avant toute chose avec la connaissance de l'Histoire, de nos racines. Puis vient le besoin de créer une architecture soucieuse de l'environnement de chacun. Autrement dit, initier le dialogue et ne pas se perdre dans l'autisme que provoque la réalisation d'images séduisantes. Il s'agit de trouver une relation équilibrée entre chaque dessin, chaque plan. L'urbanisme joue là un rôle primordial car il offre de nouvelles combinaisons et peut ainsi donner lieu à un nouveau calcul : $1+1=3$.

La région bretonne offre une qualité architecturale remarquable, même si l'on souhaiterait parfois voir dans les constructions plus de spécificité, de tradition, et un usage des matériaux de la région. L'architecture n'est jamais uniquement affaire de formalisme, c'est aussi un acte culturel. Ainsi, nous avons sélectionné des projets qui expriment cette volonté et fondent leur architecture dans la continuité de son environnement. Nous souhaitons traiter l'architecture comme un problème d'évolution, une recherche d'un espace singulier pour atteindre un ensemble cohérent.

Le jury a décidé à l'unanimité de ne pas attribuer de prix dans la catégorie Habiter groupé, initiée cette année. La motivation de cette décision est fondée premièrement sur le fait que certains projets remis montrent une forte hétérogénéité dans leur compréhension du contenu de cette catégorie. Ainsi toute comparaison est aussi discutable que l'existence même de cette catégorie qui a été très vite remise en cause par les membres du jury. Deuxièmement, le manque de variété des propositions dû à l'absence d'un nombre conséquent de projets ne permet pas d'établir une sélection pertinente. Troisièmement, le jury a bien reconnu l'ambition de certains projets mais n'était pas en mesure d'identifier une des réalisations portant un message explicite et spécifique qui exprimerait une "idée phare".

HANS-ULRICH GRASSMANN

PRÉSIDENT JURY PAB 2014

En 2006, la ville se voit attribuer le précieux label Ville d'art et d'histoire. C'est la reconnaissance de toute une démarche de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme, qui, tout en mettant en lumière notre richesse en la matière, célèbre la réconciliation des Lorientais avec leur ville. La preuve que l'architecture peut être l'affaire de tous.

En initiant et accueillant le Prix Architecture Bretagne, événement d'envergure ouvert au grand public, nous défendons cette conviction. Cette année, ce grand rendez-vous a revêtu une dimension particulière, puisqu'il a été le point d'orgue de la semaine de l'architecture 2014.

Cette semaine, qui a démarré conjointement au salon de l'immobilier, est en effet l'occasion de sensibiliser le jeune public à la ville et à l'architecture, par le biais d'ateliers pédagogiques et ludiques. Moment privilégié de découverte pour les scolaires, cette manifestation rappelle que la culture de l'architecture se construit dès le plus jeune âge, notamment à partir de la prise de conscience de la qualité de l'espace et du bâti.

« Quand nos mouvements façonnent la ville et ses infrastructures » a été le fil conducteur de cette semaine dédiée à l'architecture. Les points d'appui sont nombreux à Lorient pour explorer le sujet : observer les circulations dans la ville, les parcours et itinéraires de la population, comprendre comment ceux-ci façonnent le paysage urbain, et réciproquement, comment la construction d'un équipement majeur au cœur de la ville permet aux habitants de réinvestir et de s'approprier certains quartiers, voire leur territoire...

Les visites organisées par le service de l'animation, de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Lorient ont été l'occasion, tout au long de la semaine, d'illustrer ces réflexions et de découvrir différents quartiers, équipements, mutations et aménagements urbains en lien avec cette thématique.

La visite du quartier de l'Enclos du Port a constitué un temps fort de la semaine, grâce à la présence des principaux concepteurs, architectes et paysagistes qui ont contribué à dessiner ce futur quartier.

C'était aussi le moment opportun pour donner un coup de projecteur à la mise en service d'un équipement emblématique pour notre territoire : la maison de l'agglomération.

La vocation d'accueil sur ce site a pris pleinement son sens lors de cette manifestation qui se veut très ouverte, de grande qualité et audacieuse, à l'image de la production architecturale en Bretagne.

NORBERT MÉTAIRIE

MAIRE DE LA VILLE DE LORIENT
PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Le Prix Architecture Bretagne, à l'initiative de la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne, est devenu un rendez-vous attendu, désormais annuel, de tous ceux qui sont attentifs aux enjeux de l'architecture qu'ils soient professionnels, maîtres d'ouvrages, ou plus simplement citoyens préoccupés des formes qui constituent leur cadre de vie et contribuent à dessiner leurs paysages sensibles. Il permet de prendre connaissance de l'actualité de la création architecturale en Bretagne, devenue terre « de référence » dans ce domaine.

Pour l'Etat, ce palmarès constitue également un vecteur efficace et pertinent au service de l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes. Tant il est vrai que l'architecture et les espaces visibles constituent ce que chacun voit du premier regard, mais que la manière de regarder s'éduque pour parvenir à lire, interpréter, comprendre ce qui se dissimule derrière les évidences ou les émotions.

Je suis heureux que la Direction Régionale des Affaires Culturelles, partenaire de la Maison de l'Architecture, soutienne l'organisation régulière de ce prix, ainsi que la diffusion de l'exposition et du présent catalogue qui en découlent. Puissent ces outils servir à la sensibilisation la plus large, auprès de tous les publics, de ce qui traduit la vitalité de la création bretonne en matière d'architecture.

PATRICK STRZODA

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Philippe Bonnet et Daniel Le Couedic expriment, dans leur ouvrage « Architectures en Bretagne au XX^e siècle » : « La Bretagne est éprise d'architecture ».

L'édition 2014 du PAB témoigne une nouvelle fois, d'une création architecturale et urbaine spécifique au sein d'une région singulière. L'architecture en Bretagne valorise les maîtres d'ouvrage en mettant en évidence les collaborations réussies qui malgré des contraintes financières, techniques et environnementales, trouvent une réponse pragmatique et innovante. Les architectes interrogent et magnifient l'environnement dans lequel s'inscrivent leurs projets, en utilisant des circonvolutions urbaines inventives et élégantes. Ainsi les dialogues se tissent entre les différents acteurs du projet architectural, urbain et paysager pour permettre à chacun d'exprimer la pertinence de son positionnement, qu'il soit politique, social, environnemental ou formel.

Pour l'ensemble de ces raisons, la région Bretagne soutient la MAeB et l'événement du PAB depuis sa première édition lorientaise en 1992, car celui-ci permet, chaque année de révéler une formidable identité bretonne

DANIEL CUEFF

CONSEILLER RÉGIONAL DÉLÉGUÉ
À L'ÉCOLOGIE URBAINE ET AU FONCIER

Membres du jury du Prix Architecture Bretagne 2014

Président du Jury

Hans-Ulrich GRASSMANN, Architecte, *Baumschlager Eberle* à Lochau, Autriche

Architectes / Urbanistes / Paysagistes

Pascal VICTOR, Architecte, *Atelier des deux Anges* à Rouen

Gricha BOURBOUZE, Architecte, *Bourbouze & Graindorge* à Nantes

Marianne CARREGA, Architecte, adjointe au Directeur Général et responsable du mécénat, Pavillon de l'Arsenal à Paris

Pierre-Alain TRÉVELO, Architecte, *TVK Trévelo & Viger-Kohler* à Paris

Myrto VITART, Architecte, *Agence Ibos & Vitart* à Paris

Franck POIRIER, Paysagiste, *Agence BASE* à Paris

Membres du jury Institutionnels et Collectivités

Daniel CUEFF, Conseiller régional, délégué à l'Eco-FAUR et au foncier de Bretagne, Président de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne - représentant du Président de la Région Bretagne.

Denis-Marie LAHELLEC, Conseiller pour l'architecture - représentant du Directeur de la Drac Bretagne.

Frédéric BOURCIER, Président de la SADIV (Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine)

Presse

Catherine PIERRE, Journaliste, titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et d'un master d'histoire de l'architecture de Paris I-Sorbonne

Liste des agences et architectes participants

10I2LA ARCHITECTURE
4 POINT 19 ATELIER D'ARCHITECTURE
A/LTA ARCHITECTES URBANISTES
A3 ARGOUARCH ARCHITECTES ASSOCIÉS
AD&A
AGENCE BIHAN-PAGEOT ARCHITECTES
AGENCE BOHUON BERTIC ARCHITECTES
AGENCE COQUARD COLLEU CHARRIER
AGENCE D'ARCHITECTURE AHKA
AGENCE D'ARCHITECTURE BENOÎT ROBERT ET NICOLAS SUR
AGENCE D'ARCHITECTURE PIERRE-YVES LE GOAZIOU
AGENCE ID9
AGENCE MEIGNAN
AGENCE NICOLAS MICHELIN ET ASSOCIÉS ANMA
AGENCE PAUL BOUET ARCHITECTES
AGENCE RÉNIER ARCHITECTES
ALL
ANNE BEN GRINE
ARCHIPOLE URBANISME ET ARCHITECTURE
ARCHIPRIM
ARCHITECTURES CHABENÈS & SCOTT
ATELIER 48.2
ATELIER 56S
ATELIER ARCAU
ATELIER BENOÎT GAUTIER
ATELIER BRUNO GAUDIN
ATELIER CLAIRE DUPRIEZ
ATELIER CUB3
ATELIER D'ARCHITECTURE «MÉTA_»
ATELIER D'ARCHITECTURE E. SOUBEYRAND
ATELIER D'ARCHITECTURE FRANCÈS
ATELIER D'ARCHITECTURE VIDELO-RUFFAULT
ATELIER D'ARCHITECTURE J-E JAQUARD
ATELIER D'ICI
ATELIER DU CANAL
ATELIER DU LIEU
ATELIER LOYER ARCHITECTES
ATELIER M. CHATEAU
ATELIER MORFOUACE
ATELIER RUBIN ASSOCIÉS
BARRÉ LAMBOT ARCHITECTES
BERTIN BICHET ARCHITECTES
BODENEZ ET LE GAL LA SALLE ARCHITECTES
BRUNO LE POURVEER
BRUNO PIERRE
CABINET GILLES GOURONNEC
CABINET RUELLAND
CAP ARCHITECTURE
CATHERINE LE PERRON
CATHERINE PROUX
CDA ARCHITECTES
CLAIRE BERNARD
CLAIRE GALLAIS ARCHITECTURES
CLÉMENT BACLE
COBE ARCHITECTURE ET PAYSAGE
COLLECTIF D'ARCHITECTES
DAVID CRAS ARCHITECTES
DDL ARCHITECTES
DESALEUX SOARES ARCHITECTES
DOMINIQUE CANEDI ARCHITECTES
FAUQUERT ARCHITECTES (ESPACE ARCHITECTURE SARL)
FRANCIS STOLTZ
FRANÇOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIÉS
GEORGES MAISEAU ARCHITECTE
GF ARCHITECTURE
GRIGNOU - STÉPHAN ARCHITECTES
GUILLÔME ARCHITECTE
GUYADER ARCHITECTE
GWELTAZ KEROMNES ARCHITECTE
H FRICOUT-CASSIGNOL ARCHITECTES
HORIZON VERTICAL ARCHITECTES
ISABELLE HIAULT
JACQUES BOUCHETON ARCHITECTE
JEAN-FRANÇOIS KERLANN
JEAN-PIERRE POIRIER
KRAFT ARCHITECTES
L'ARCHITECTURE ADENT
L'ATELIER 1 POINT 1
LE LABO
LENGYEL ARCHITECTES
LIARD & TANGUY
LIONEL DUNET ARCHITECTE
MAD ARCHITECTURE
MICHEL QUÉRÉ ARCHITECTE
MR «DÉSIRS D'ESPACES»
NG-A
NINEY ET MARCA ARCHITECTES
NOMADE ARCHITECTES
NUNC ARCHITECTES
OGMA ARCHITECTURE
ONZE04 ARCHITECTES
ONZIÈME ETAGE
OPUS 5 ARCHITECTES
PATRICK GERME ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
PAUL GUILLEMINOT
PAUL-ERIC SCHIRR-BONNANS ARCHITECTE
PEOC'H RUBIÓ ARCHITECTES
RHIZOME ARCHITECTES
ROBAGLIA ARCHITECTE
SABA ARCHITECTES
STUDIO D'ARCHITECTURE BRUNO HUET SABH
STUDIO ODILE DECQ
TETRARC
THOMAS GUYOT
VIGNAULT X FAURE
YANNICK JÉGADO
YVES-MARIE MAURER

Sommaire

01 / TRAVAILLER-ACCUEILLIR

Lauréat

- BÂTIMENTS DE LA ZONE D'ANIMATION PORTUAIRE DE ROSCOFF-BLOSCON - Roscoff (29)
Studio d'Architecture Bruno Huet SABH - **p.11**

Mentionné

- CENTRALE BIOMASSE - Rennes (35)
François Paumier Architectes Associés - **p.15**

Sélectionnés

- HÔTEL COMMUNAUTAIRE CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION - Concarneau (29)
DDL Architectes - **p.17**
- KERGRID - Vannes (56) - Atelier Arcou - **p.19**
- LA CRIÉE DU PORT BLOSCON - VIVIERS ET ENTREPÔTS DE PÊCHE - Roscoff (29) - Collectif d'Architectes - **p.21**
- ALKANTE - Noyal-sur-Vilaine (35) - L'architecture Ardent - **p.23**
- BUREAUX ARTEFACTO - Betton (35) - David Cras Architectes - **p.25**

02 / APPRENDRE-SE DIVERTIR

Lauréat

- GYMNASSE DE L'EUROPE - Brest (29) - DDL Architectes - **p.29**

Sélectionnés

- MÉDIATHÈQUE ET ARCHIVES MUNICIPALES - Pontivy (56)
Opus 5 Architectes - **p.33**
- ESPACE SPORTIF PIERRE-YVON TRÉMEL - Guingamp (22)
Agence d'Architecture Benoît Robert et Nicolas Sur - **p.35**
- SALLE MULTIFONCTIONS - Gurunhuel (22) - Agence Bihan-Pageot Architectes, G. Keromnes Architecte Associé - **p.37**
- COLLÈGE DE PLOUAGAT - Chatelaudren (22)
Nunc Architectes - **p.39**
- GYMNASSE RENÉ LE BRAS - Plabennec (29)
Agence Bohuon Bertic Architectes - **p.41**
- GROUPE SCOLAIRE LETONTURIER - Plédran (22)
Nunc Architectes - **p.43**

03 / HABITER ENSEMBLE

Lauréat

- LES TERRASSES DU ROCHER - Saint-Malo (35)
Atelier Loyer Architectes - **p.47**

Sélectionnés

- LE CLOS D'ORIENT - RUE WAQUET - Lorient (56)
DDL Architectes - **p.51**
- DANS LA CLAIRIÈRE - Arradon (56) - Atelier Arcou - **p.53**
- CASÉ ALTÉ - Rennes (35) - Tetrarc - **p.55**
- PÔLE JEUNESSE - Rennes (35) - Tetrarc - **p.57**
- NOVAGREEN - 84 LOGEMENTS - Rennes (35)
Agence Coquard Colleu Charrier - **p.59**

04 / HABITER GROUPÉ

Sélectionnés

- LA BESNERAIE - 16 MAISONS EN BANDE
La Chapelle-des-Fougeretz (35) - Atelier Loyer Architectes - **p.63**
- 6 MAISONS EN BANDE - Mordelles (35) - ALL - **p.65**
- PLUS PRÈS DE TOI... - Plescop (56) - Atelier Arcou - **p.67**
- DEUX MAISONS D'HABITATION - Perros-Guirec (22)
SABA Architectes - **p.69**

05 / HABITER UNE MAISON

Lauréat

- MAISON LC - Le Guilvinec (29)
Agence Bohuon Bertic Architectes - **p.73**

Sélectionnés

- MAISON L - Dinard (35) - Atelier 48.2 - **p.77**
- MAISON ÉCAILLE DE BOIS - Hédé-Bazouges (35)
10I2La Architecture - **p.79**
- MAISON FÉ - Perros-Guirec (22) - Atelier Morfouace - **p.81**
- MAISON À L'ARCHANTEL - Brest (29)
Yannick Jégado / Claire Bernard - **p.83**
- MAISON P - Rennes (35)
4 Point 19 Atelier d'Architecture - **p.85**

06 / RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

Lauréat

- DOMOTIC FERMETURES - Saint-Martin-des-Champs (29)
Guyader Architecte - **p.89**

Mentionné

- RESTRUCTURATION DU RESTAURANT DU CRÉDIT
AGRICOLE DES CÔTES D'ARMOR - Ploufragan (22)
AD&A - **p.93**

Sélectionnés

- GROUPE SCOLAIRE RÉMONDEL
Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35)
Jacques Boucheton Architecte - **p.95**
- BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE SCIENCES HUMAINES &
CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET - Rennes (35)
Atelier Bruno Gaudin / Atelier Benoît Gautier - **p.97**
- BIBLIOTHÈQUE - Plouégat-Guerrand (29)
Atelier d'Architecture J-E Jaquard - **p.99**
- RÉHABILITATION PLACE DU MARTRAY - Roche Derrien (22)
Atelier du Lieu / Atelier Rubin - **p.101**

07 / RÉHABILITER UN LOGEMENT

Lauréat

- RÉHABILITATION DE 2 IMMEUBLES - Brest (29)
Yannick Jégado / Michel Quéré (Associé en phases études) - **p.105**

Mentionné

- RÉNOVATION ET EXTENSION D'UN MOULIN
Ploudalmézeau (29) - Atelier d'Ici - **p.109**

Sélectionnés

- MAISON EN BOIS BRULÉ - Ambon (56)
Ninety et Marca Architectes / Mad Architecture - **p.111**
- LE LOSTOEN - Dirinon (29)
Bodenez et Le Gal La Salle Architectes - **p.113**
- RÉNOVATION ET EXTENSION MESGOUEZ
Saint-Thonan (29) Yannick Jégado / Claire Bernard - **p.115**

08 / AMÉNAGER

Lauréat

- LA MALADRERIE - La Roche Derrien (22)
Atelier du Lieu / Atelier Rubin - **p.119**

Sélectionnés

- AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EUROPE ET DES RUES
ADJACENTES - Noyal-sur-Vilaine (35) - Atelier du Lieu - **p.123**
- LA FORESTIÈRE - Rennes (35)
CoBe Architecture et Paysage - **p.125**

01 TRAVAILLER - ACCUEILLIR

BÂTIMENTS DE LA ZONE D'ANIMATION PORTUAIRE DE ROSCOFF-BLOSCON

Studio d'Architecture Bruno Huet SABH

À Roscoff (29)

1 671 m² - 4 040 339 € TTC

Livré en Mars 2014

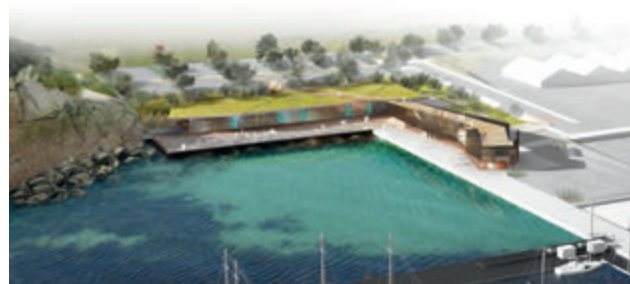
CCI Morlaix

Le projet du Port de Plaisance de Roscoff propose une architecture de contraste qui répond au lieu, à son paysage et à ses usages. Les commerces s'effacent ainsi de manière organique au profit du paysage et restituent une ligne brisée dans la continuité du Rocher Fleuri. La capitainerie et la maison des plaisanciers se présentent tel un signal élané dans le prolongement du parcours aérien proposé depuis les parkings hauts. La terrasse accessible surplombe le site et qualifie le Belvédère offert sur la mer. Sa géométrie se plie dans une dynamique induite par le futur port de plaisance. Le signal est là, identifié à l'échelle du site, ludique pour l'utilisateur et intégré dans le paysage. Une promenade sur les toits... qui mène au Belvédère. Le parti structurant du projet est donc lié au parcours et au panorama offert.

Les commerces s'inscrivent sous une terrasse végétalisée dans la continuité du Rocher Fleuri. Cette horizontalité garantit le panorama depuis les terrasses hautes des parkings visiteurs. Nous avons souhaité affirmer cette perception du site. La promenade se fait sur les toits. Les flux sont dissociés pour une sécurité totale du visiteur qui peut alors savourer, s'évader et pénétrer dans l'infini du panorama offert depuis la terrasse Belvédère, ponctuée de circulations verticales innervant le site.

Le bâtiment à la couverture végétalisée des commerces se constitue de métal (structure) et de bois (murs à ossature bois). La passerelle métallique relie cette entité à la maison des plaisanciers et la capitainerie. Des pré-murs isolés de béton accueillent la résille d'aluminium et confèrent au bâtiment un certain niveau de pérennité et d'isolation thermique par l'extérieur nécessaire au label THPE référent (RT2005).

Le projet propose donc une organisation très lisible. Son écriture architecturale affirme la force du lieu par une continuité du paysage, contrastée d'un signal belvédère qualifiant le site et sublimant le parcours des visiteurs et des plaisanciers.



©Sabh

Ce bâtiment horizontal d'une juste échelle s'inscrit de manière délicate et fluide dans le paysage, en créant un trait d'union entre les rochers et le quai. Il établit un réel dialogue avec l'horizon. La transparence qu'il dégage provoque une atmosphère généreuse grâce au jeu pertinent des pleins et des vides. La promenade extérieure est en symbiose avec les différents cadrages proposés par l'architecte. Ce geste de légèreté et de perméabilité développe d'une manière logique et convaincante son expression formelle. De plus, la conception de l'espace extérieur fait partie d'une idée holistique.

Le Jury PAB 2014





©S.bazille



©P.miara



©S.bazille



Bâtiments de la zone d'animation portuaire de Roscoff-Bloscon / Roscoff (29)
Studio d'Architecture Bruno Huet SABH





MENTIONNÉ

CENTRALE BIOMASSE

François Paumier Architectes Associés

À Rennes (35)

3 493 m² - 66 976 000 € TTC

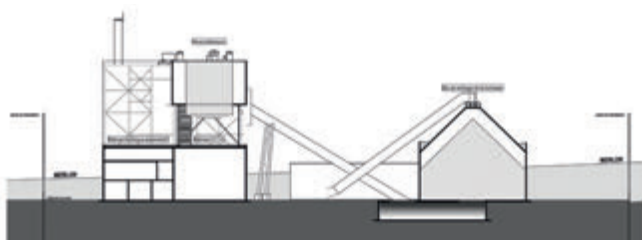
Livré en Juin 2013

Dalkia France

La construction est un bâtiment industriel, associant production de chaleur destinée au chauffage des logements du secteur du Blosne, et production d'électricité au profit du réseau. L'énergie provient de plaquettes de bois collectées par l'exploitant puis stockées dans un silo avant d'être convoyées jusqu'à des chaudières produisant la vapeur destinée alternativement au chauffage urbain, et à des alternateurs pour la production d'électricité.

Le premier enjeu architectural était lié à la taille de l'équipement, et sa confrontation au «skyline» de Rennes parfaitement découpé et lisible quand on vient depuis Nantes. Un autre enjeu était celui de son implantation dans un paysage essentiellement rural, à proximité immédiate de l'écomusée de la ville. Le bâtiment répond à ces deux considérations. Le volume principal, en regard des tours de logement aux volumes cubiques, est lui-même un cube simplifié à l'extrême. Ce bâtiment habillé de tôle d'aluminium déployé prend tantôt un aspect lisse ou tantôt plus grenu comme un textile dans la lumière. Des cadres au positionnement aléatoire soulignent les pénétrations, les grilles et les percements du bloc principal. Leur forme est systématiquement carrée pour unifier des motifs au caractère aléatoire dont la dimension et le positionnement ne rendent de compte qu'à la technique. Des volumes secondaires, moins hauts, mais fractionnés du fait de leur usage, sont habillés de planches de bois.

Ce traitement organique de l'enveloppe établit une relation de proximité avec l'environnement rural. Entre les deux, des convoyeurs de couleur rouille font transiter les plaquettes de bois. Le parement d'aspect changeant, enveloppe les pleins pour se transformer en mantilles devant les vides avant de se diluer au contact du ciel. Pour souligner la simplicité des formes, le gris perle domine l'ensemble du bâtiment (les planches virant aussi progressivement au gris) soutenu par le ton rouille des parties mécaniques : charpentes, convoyeurs, grilles.



©Jean François Molliere



Ce projet marque l'importance de traiter ce type de programme en ville avec une emprise forte, en actant la monumentalité comme un véritable symbole. L'échelle est fortement inscrite et intégrée dans le paysage. Le décalage délibéré entre un revêtement précieux (nacré) et l'usage quotidien de ce bâtiment valorise ces services dans la ville. Ceci permet également de produire une vraie dématérialisation en jouant avec les reflets du ciel, allégeant considérablement la masse d'un tel équipement. Le projet est capable de donner une image positive aux services publics, et à une fonction qui cherche habituellement plutôt à disparaître. Le dialogue objet - nature/paysage est paradoxalement réussi, il parvient à un parfait équilibre.

Le Jury PAB 2014



©Jean François Molliere



©Jean François Molliere



©Jean François Molliere



©Jean François Molliere

SÉLECTIONNÉ

HÔTEL COMMUNAUTAIRE CONCARNEAU
CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION**DDL Architectes**

À Concarneau (29)

1 390 m² - 2 240 750 € TTC

Livré en Décembre 2013

Concarneau Cornouaille Agglomération

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

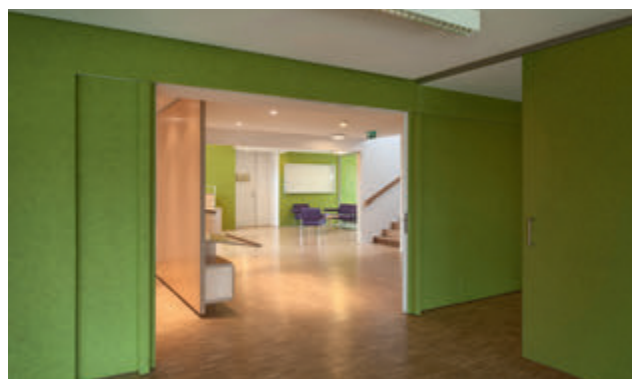
Situé sur l'axe principal d'entrée dans la commune de Concarneau, le terrain d'assiette du futur équipement est caractérisé par sa forme allongée dans le sens Est-Ouest et un environnement paysager valorisé par des limites plantées de haies bocagères et d'arbres d'essences et de dimensions de grandes qualités. Visible depuis la RD 70, il n'est cependant accessible que depuis l'arrière au travers d'une zone commerciale et tertiaire dans laquelle il s'inscrit. Le projet accueille des bureaux et de nombreuses salles de réunions modulables dans 2 volumes qui se croisent et se superposent dans 2 matérialités différentes, le béton sablé de couleur chaude pour le volume orienté Nord-Sud et le bois pour l'autre, dont le rythme des tasseaux de différentes largeurs, filtre verticalement et horizontalement la lumière. Le plan installe un hall en double hauteur à la croisée des volumes dans l'axe du cheminement traversant le terrain de part en part.

La maîtrise d'ouvrage ayant confié la conception et le choix du mobilier à l'agence d'architecture, le travail accompli a permis, dans un budget contraint de maîtriser la cohérence globale et spatiale des ambiances. L'hôtel communautaire s'inscrit dans une démarche rigoureuse de développement durable par le choix exigeant des matériaux utilisés et par une ambition d'un point de vue énergétique qui en fait un bâtiment BBC dans le respect de la réglementation thermique 2012.

Il est équipé d'une chaufferie bois dont le dimensionnement tient compte des extensions futures envisagées sur le même site. Jardin « d'apparat » d'une ancienne ferme, la position du bâtiment s'est aussi justifiée par la conservation des espèces plantées. L'aménagement de la parcelle est ordonné par un travail de modelés de sol, de conservation et restauration des murets existants, par la réutilisation des pierres des démolitions des hangars et par la réalisation d'un espace de stationnement entièrement infiltrant et drainé.



©Patrick Miara



©Patrick Miara





©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

SÉLECTIONNÉ

KERGRID

Atelier Arcau

À Vannes (56)

3 206 m² - 7 013 000 € TTC

Livré en Décembre 2013

Morbihan Énergies

Kergrid est un bâtiment de bureaux passif équipé du 1^{er} système de stockage et gestion de l'énergie «Building Smart Grid» en France. Face à un réseau électrique breton qui connaît régulièrement des périodes de saturations, le système prévoit le stockage de l'énergie, dans une démarche exemplaire pour Morbihan Énergies, le Syndicat Départemental de l'Eau et l'Association des Maires du Morbihan.

Situé à l'Ouest de Vannes, dans un environnement naturel, le terrain bénéficie d'une belle exposition Est dans la partie versante face à un bois. Une invitation pour une conception bioclimatique qui inspire l'émergence d'un bâtiment «vernaculaire». Construite sur un socle béton qui lui assure son inertie thermique, la superstructure est réalisée en structure bois d'essence régionale.

Les formes douces et agitées des toitures prolongent dans une nouvelle dimension les émergences du terrain. Les deux branches Nord des bâtiments dégagés de tout ombrage, assurent les surfaces nécessaires afin d'accueillir les panneaux photovoltaïques. Les 2 ailes sont à double exposition Est et Ouest, favorables à la lumière et aux apports solaires. Des lames de bois accrochées aux façades, servant de pare-soleil semblent jouer avec les arbres auxquels elles s'assemblent dans le sous-bois.

Le concept architectural lui-même découle de la recherche d'une énergie autonome. Le bâtiment passif (15kWh/m²/an) à énergie positive, renouvelable et recyclable, inclue pompe à chaleur, système de recyclage d'air, panneaux solaires et deux éoliennes. Des atouts permettant à Schneider Electric de nous aider à convertir un bâtiment de bureaux en une grande batterie, à même de stocker une énergie volatile. Cette disposition permet de différer l'usage de l'électricité, et de la recycler à des moments opportuns quand il s'agit de faire face aux pics de consommation, qui fragilisent le réseau de distribution. Une démonstration qui prêche pour l'intelligence des moyens afin d'assurer une bonne gestion des ressources.



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau





©Stéphane Chalmeau



©Atelier Arcau



©Stéphane Chalmeau

SÉLECTIONNÉ

LA CRIÉE DU PORT BLOSCON VIVIERS ET ENTREPÔTS DE PÊCHE

Collectif d'Architectes

À Roscoff (29)

2 450 m² - 4 138 000 € TTC

Livré en Novembre 2013

Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix

Le projet de construction d'entrepôts de pêche, d'une halle à viviers, d'un silo à glace et le réaménagement partiel de la halle à marée existante fait partie des extensions des activités du port de Roscoff.

Ce nouveau bâtiment structure le quai au Nord de la halle à marée existante et est un des éléments-vitrine important du port de Roscoff pour les très nombreux passagers des ferries qui y débarquent. Il permet de rassembler en un seul volume plusieurs activités : les viviers côté Sud, les entrepôts de pêche côté Nord et le silo à glace à l'angle Sud-Est. Les façades du bâtiment pêche sont réalisées en panneaux béton préfabriqués gris foncé sur une hauteur de 7 m. L'entrée de chaque alvéole de la façade Est est signalée par une avancée de voile en béton qui fait office de brise-soleil pour les vitrages, servant de support à des éoliennes.

Des portes sectionnelles orange viennent ponctuer et animer cette façade sur mer. La halle à viviers est réalisée en panneaux sandwich béton préfabriqués comprenant un voile béton extérieur en béton gris clair, un isolant et un voile béton intérieur permettant une très bonne isolation thermique, une résistance à l'usure et une facilité de nettoyage et d'entretien. La 5ème façade du bâtiment, la toiture, visible depuis les ponts des ferries qui la domine, est réalisée sous forme de sheds dont les pentes sont orientées au Sud pour servir de support à des panneaux photovoltaïques.

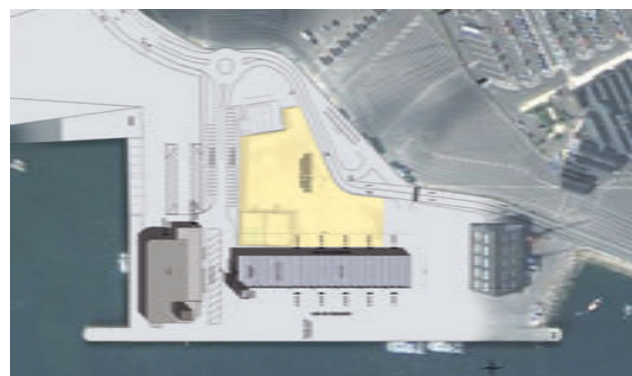
Le silo à glace, implanté à l'angle Sud Est de la halle à viviers, s'élève à 15 m et sera le signal du port Roscoff, reprenant la forme de la superstructure de certaines balises et marquant la vocation portuaire du bâtiment. Il est lui-même habillé de panneaux de Trespa gris/bleu argenté, découpés en ondulations rappelant des écailles de poisson, s'éclairant la nuit, grâce à des leds. Ce bâtiment est raccordé à 4 éoliennes montées sur la façade mer. La température ambiante de la halle à viviers est thermorégulée naturellement grâce à l'eau de mer des viviers.



©Collectif D'architectes



©Collectif D'architectes





©Collectif D'architectes



©Collectif D'architectes



©Collectif D'architectes

SÉLECTIONNÉ

ALKANTE

L'architecture Adent

À Noyal-sur-Vilaine (35)

540 m² - 520 650 € TTC

Livré en Décembre 2013

Alkante / SCI Kalenn

Au bord de la 4 voies, près de Noyal-sur-Vilaine, se dresse un monolithe noir sur lequel on peut voir écrit sobrement «Alkante», comme seul indice de ce qu'il contient. Posé au milieu d'un tapis de verdure, cet improbable coffret noir attire forcément le regard autant que la curiosité. Que peut bien dissimuler cette construction ? De quel contenu mystérieux est-elle l'écrin ?

Face à cet aspect extérieur hermétique, on ne peut qu'être surpris en entrant : l'intérieur d'Alkante est ouvert et lumineux, organisé autour de sa verrière qui, telle une brèche fend le bâtiment en deux. Se dévoile aux yeux du visiteur un espace où l'on circule à ciel ouvert. L'extérieur minéral laisse naturellement la place à un intérieur aux formes géologiques. La structure de métal, qui rappelle la vêtue du bâtiment, travaille ici avec l'habillage de bois et construit un environnement de travail intime, véritable cocon qui, paradoxalement, laisse l'esprit de ses occupants connecté avec l'extérieur.

Et c'est sans doute cette « géométrie humaine » et ce contraste harmonieux entre l'intérieur et l'extérieur qui fait le charme de cette réalisation. Le bâtiment interroge sur ce qui se cache en ses murs et dévoile finalement une activité fourmillante, un lieu de pensée et de réflexion. Pour sa singularité, pour son esthétique architecturale jouant sur les formes et pour sa dimension environnementale, Alkante semble destiné à être un vecteur innovant de son secteur. L'enveloppe du bâtiment est composée d'une épaisseur de 25 cm d'isolation. La dalle du rez-de-chaussée et les longrines sont isolées en PSE.

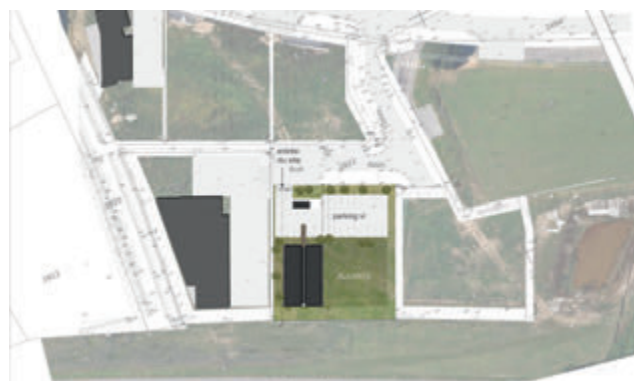
Les châssis en aluminium sont à rupture de pont thermique, le vitrage est de type WARM EDGE avec remplissage argon. La verrière et les murs rideaux ont été traités en contrôle solaire. Les lanterneaux de toiture sont isolés ($U_{rc} = 1.3 \text{ W/m}^2.K$). Le bâtiment est chauffé par des radiateurs à fluide caloporteur associés à une centrale de gestion. Une centrale double flux à haut rendement complète l'installation.



©Willy Berre



©Willy Berre





©Willy Berre



©Willy Berre



©Willy Berre

SÉLECTIONNÉ

BUREAUX ARTEFACTO

David Cras Architectes

À Betton (35)

1 180 m² - 1 196 000 € TTC

Livré en Décembre 2013

SCI Artefacto Immo

Artefacto, société de création de contenus 3D, a choisi Betton pour installer ses nouveaux locaux entre ville et campagne. À parcelle rectangulaire et plane, un bâtiment maigre et haut de deux niveaux, face aux terres agricoles.

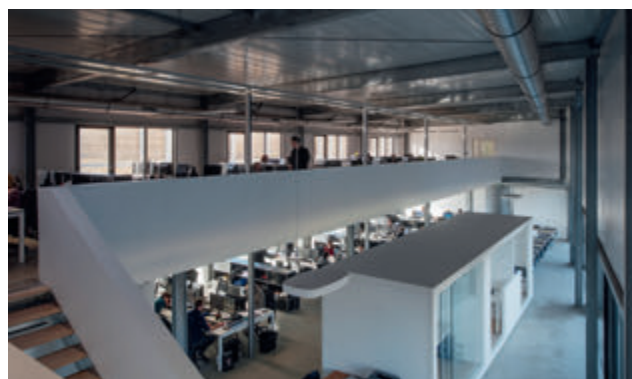
Ne rien bouleverser du terrain - pas un mètre carré d'enrobé pour les voitures - en consommant le moins possible pour loger la soixantaine de collaborateurs, faire vite et bien, tenir le budget étaient les trois pivots de la commande. Le principe constructif en charpente métallique et panneaux isolants a permis de tenir le délai de sept mois de chantier.

Respectant l'environnement dans sa conception et sa réalisation, le bâtiment se veut également économe en énergie. Gérant l'ensoleillement sur sa façade Sud, à l'inverse d'une façade Nord plus discrète et fermée, le grand volume intérieur accumule naturellement la chaleur, réduisant ainsi les besoins de chauffage en hiver. L'été, les ouvrants permettent les transferts inverses.

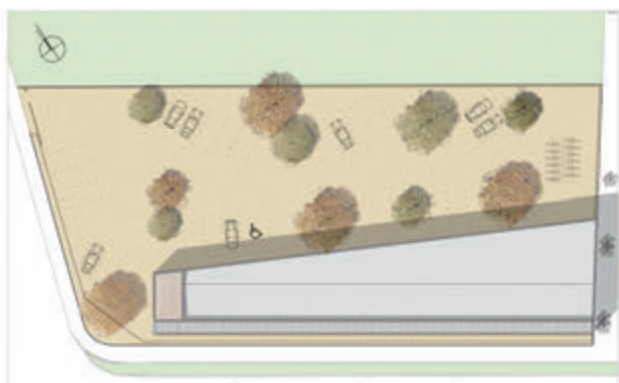
Avec une production de chauffage par chaudière gaz à condensation et une étanchéité à l'air optimisée, l'ouvrage va au-delà des exigences de la RT 2012 et se révèle dès le premier hiver particulièrement économe en énergie.



©Patrick Miara



©Patrick Miara





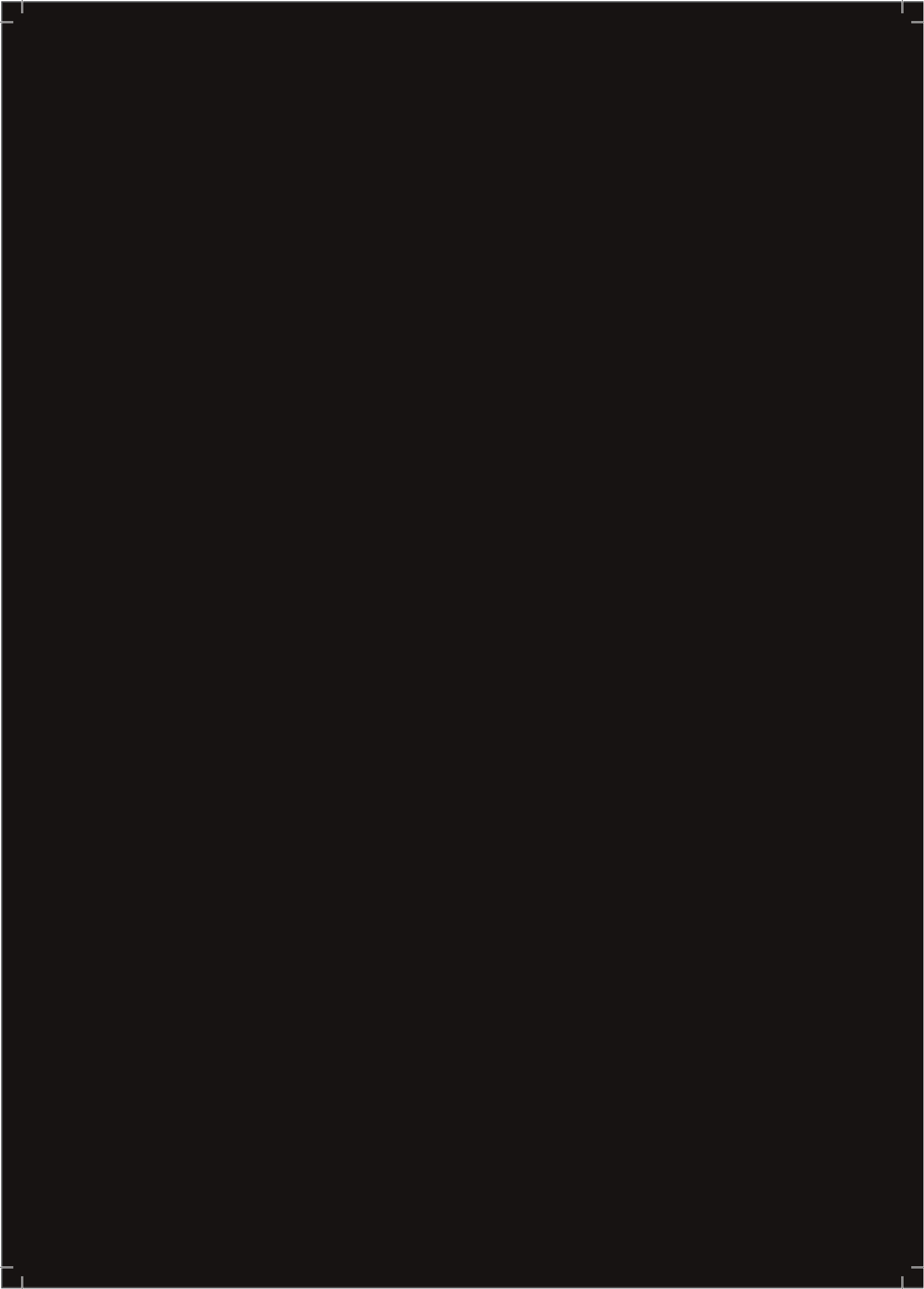
©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



02 APPRENDRE - SE DIVERTIR

LAURÉAT

GYMNASE DE L'EUROPE

DDL Architectes

À Brest (29)

1 838 m² - 2 105 142 € TTC

Livré en Juillet 2013

Brest Métropole Océane

Dans le quartier de l'Europe à Brest, au pied des tours, un boulevard se déverse. Une passerelle piétonne le franchit pour relier les logements de Pontanézen à leur école. Le gymnase de l'Europe, volume simple, noir puis blanc, accroche la lumière par une alternance de panneaux métalliques, pleins ou perforés, mats et brillants.

Dans ce quartier à l'urbanisation dilatée, l'installation de la salle privilégie la sauvegarde d'une extension future pour un éventuel dojo plutôt que celle d'un alignement sur la rue ou le collège voisin, et la réalisation d'un parvis d'accueil avec quelques places de stationnement.

La lumière neutre et régulière descend des sheds de la toiture, accompagnée, pour favoriser la vision du relief, par celle plus latérale du pignon Nord, dont la façade vitrée sur toute sa largeur, offre une jolie perspective sur un fond boisé. Ce dispositif permet de se passer de l'éclairage électrique en journée.

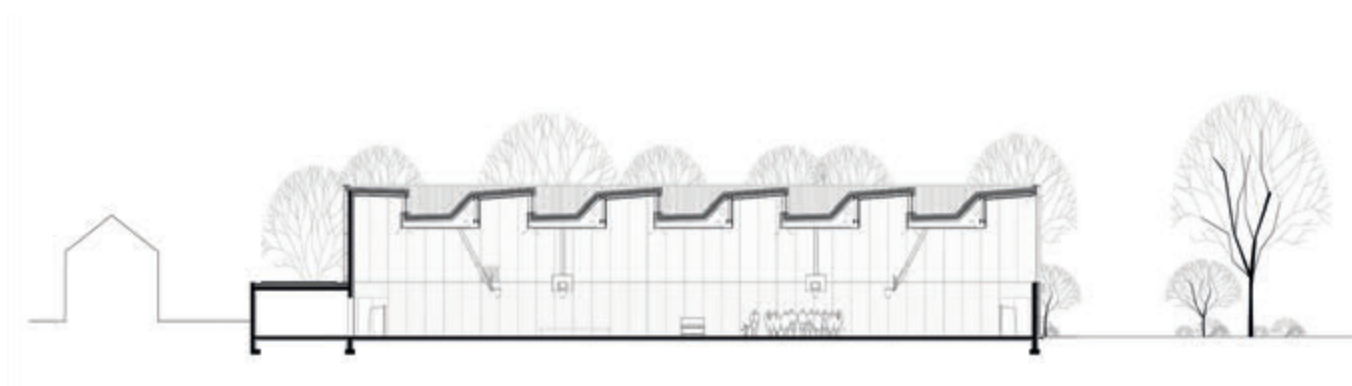
La salle est construite avec une structure métallique et des façades à ossature bois avec parement métal à l'extérieur et panneaux bois perforés pour l'acoustique ou placostyl à l'intérieur. Son fonctionnement privilégie une marche en avant depuis l'extérieur jusqu'à la salle au travers des vestiaires. Du point de vue environnemental, en complément de l'usage du bois, un mur trombe au Sud, permet des apports énergétiques en hiver pour le fonctionnement des CTA abrités derrière le bardage perforé de la façade d'entrée et la terrasse basse au-dessus des vestiaires est végétalisée.



©Patrick Miara

Cet équipement s'inscrit avec justesse dans le site en l'ordonnant de manière calme et rigoureuse. L'expression architecturale, élégante et précise est en adéquation parfaite avec l'organisation et la cohérence des espaces intérieurs. Sa sobriété et son minimalisme évoquent l'essentiel sans « surjouer » grâce à la mise en œuvre d'éléments précis (lumière, sheds, jeux des volets). Le projet - avec sa pureté et en même temps sa retenue - permet de valoriser la situation urbaine.

Le Jury PAB 2014





©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



Gymnase de l'Europe / À Brest (29) / DDL Architectes





SÉLECTIONNÉ

MÉDIATHÈQUE ET ARCHIVES MUNICIPALES

Opus 5 Architectes

À Pontivy (56)

2 700 m² - 6 100 000 € TTC

Livré en Septembre 2013

Ville de Pontivy

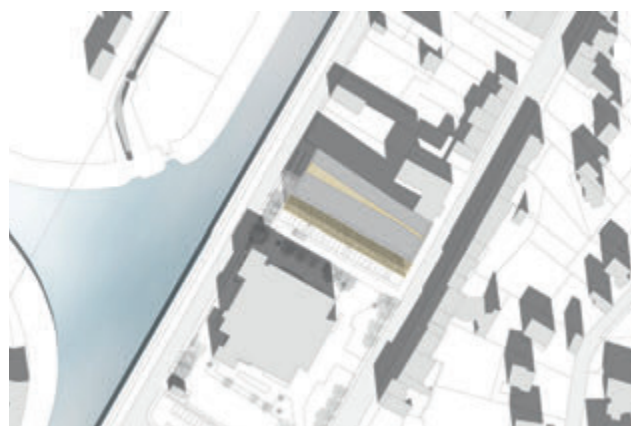
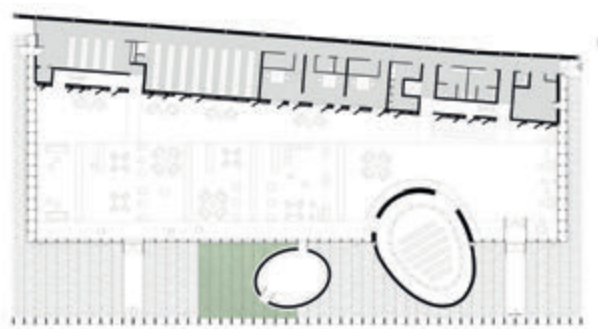
La médiathèque de Pontivy à l'entrée Nord de la ville est bordée par deux pénétrantes du tissu urbain orthogonal napoléonien et fait face à l'intersection entre le Canal et le Blavet avec son jeu d'écluses et de passerelles. Le programme allie médiathèque et archives municipales, mémoire et modernité, identité bretonne et universalité. À l'Est vers la ville et à l'Ouest vers le canal, deux vues opposées forment les deux perspectives du vaisseau intérieur. Vers la ville c'est l'ancrage dans la cité, vers le quai le point d'aboutissement du projet, paysage extérieur immuable qui par le mouvement de l'eau marque le temps. Au Sud l'espace extérieur prolonge les intérieurs. Limité par de minces lames d'acier formant écran entre le dehors et le dedans il préserve le calme et la concentration du lecteur plongé dans un monde protecteur. Les espaces d'accueil et de lecture sont composés de deux grands plateaux rectangulaires, ponts jetés entre deux rives, la rue et le quai.

Animations et heures prennent la forme de « boîtes magiques », rondes et douces comme des galets, refuges où l'on se plonge dans l'imaginaire. La construction se compose de plusieurs enveloppes successives telles des boîtes gigognes, enjambant à la fois espace intérieur et extérieur. La lumière pénètre de toutes parts ; filtrée, modulée, elle éclaire et anime les espaces de jeux d'ombres et de clarté. L'édifice est léger grâce à la fragmentation de la structure, démultipliée pour créer des rythmes, des cadrages, des filtres en fonction du déplacement dans l'espace tel un tableau cinétique.

La structure est composée de 62 portiques formés de PRS en acier habillés de tôle thermo laquée. Une mezzanine s'étend sur toute la longueur du bâtiment entièrement suspendue par une succession de très fines barres d'acier aux poutres supérieures. Les deux « galets », seuls espaces clos dans le grand volume de la médiathèque, sont construits en structure métallique revêtue d'une coque en béton thixotrope.

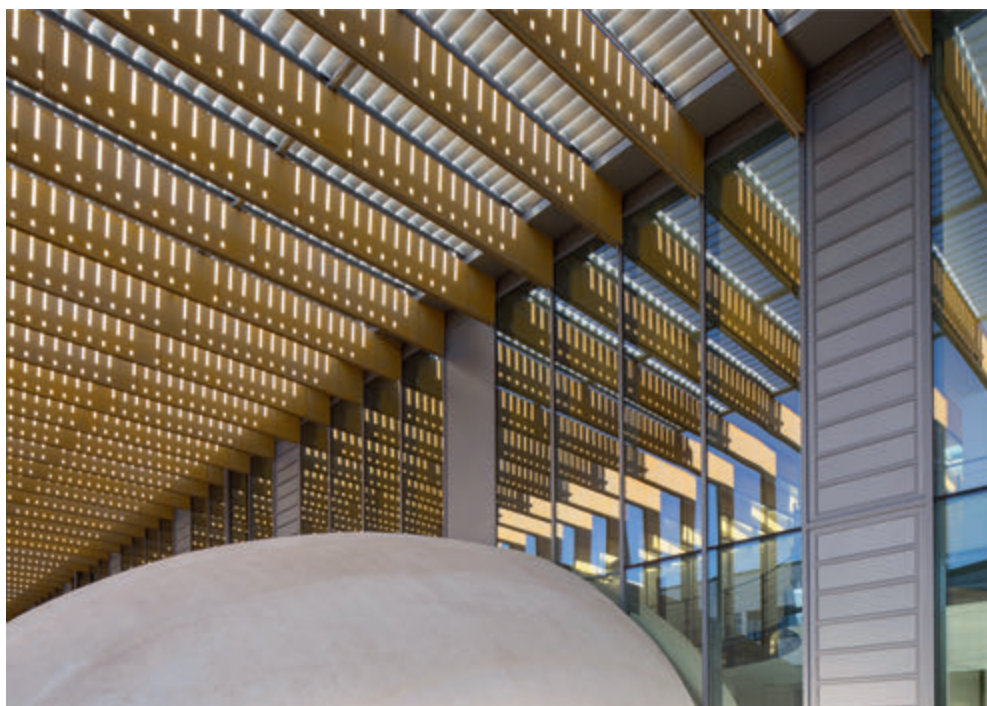


©Luc Boegly

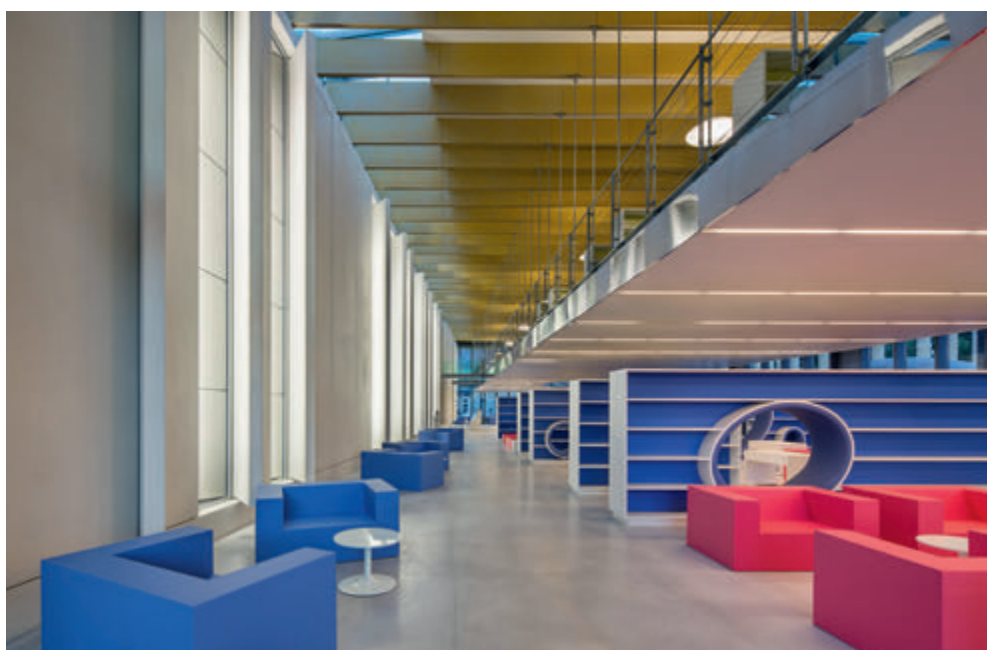




©Luc Boegly



©Luc Boegly



©Luc Boegly

SÉLECTIONNÉ

ESPACE SPORTIF PIERRE-YVON TRÉMEL

Agence d'Architecture Benoît Robert et Nicolas Sur

À Guingamp (22)

3 570 m² - 5 229 000 € TTC

Livré en Mai 2013

Guingamp Communauté

L'Espace Sportif Pierre-Yvon Trémel est implanté sur un terrain en déclivité vers la voie ferrée, en promontoire sur Guingamp. Le programme se développe sur 2 niveaux de rez-de-chaussée, mettant à profit la topographie du terrain. Au rdc bas, se trouvent un plateau multisports, une salle de gymnastique, une salle de boxe, des vestiaires et locaux annexes. Au rdc haut, le hall d'accueil distribue bureaux associatifs et salle de réunion, accès aux vestiaires par l'escalier et aux gradins par la galerie haute. Le projet, inscrit dans une figure simple et compacte, présente 2 façades publiques. Au Sud, un mouvement du terrain ouvre une faille entre sol et toiture végétalisée. Cet intervalle plus bas regroupe les fonctions mutualisées du programme et offre une percée visuelle vers le centre ville de Guingamp, accompagnant la progression du public vers l'entrée. Les grandes salles semi-encastées présentent au Sud des volumes réduits, lanterneaux suspendus au-dessus des aménagements paysagers. Au Nord, la volumétrie complète se révèle dans sa longueur, écho et réponse à l'échelle ferroviaire. La conception passive est privilégiée, s'appuyant sur des choix simples et peu coûteux : la façade Sud profite des apports solaires filtrés par une double peau de polycarbonate et pare-soleil.

En toiture, les poutres métalliques portent dans la longueur, permettant un apport de lumière par sheds au Sud, protégés par des débords. Le hall, la galerie Nord et les gradins sont ouverts en « plein cadre » sur Guingamp. Le souci de compacité, lié aux enjeux thermiques, à la gestion de l'espace et à l'économie trouve là sa pleine expression : le développement vertical réduit les circulations, mutualise les structures, et contient les volumétries.

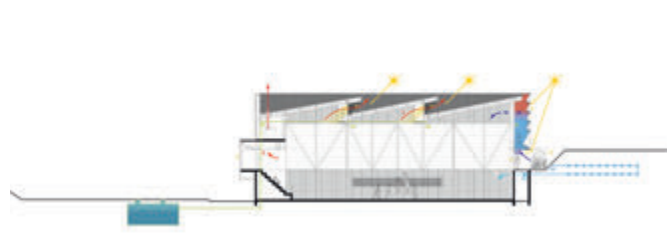
Les vêtements en polycarbonate opale, inox poli et bardage noir habillent sobrement les volumes hauts. La perception de l'équipement dans le site associe la force géométrique de sa conception aux variations de lumières reflétées selon les heures et les saisons. RT 2005 Niveau THPE.



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau





©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau

SÉLECTIONNÉ

SALLE MULTIFONCTIONS

Agence Bihan-Pageot Architectes

G. Keromnes Architecte Associé

À Gurunhuel (22)

425 m² - 930 000 € TTC

Livré en Avril 2014

Commune de Gurunhuel

La commune de Gurunhuel est située sur un point haut des Côtes d'Armor, l'horizon vers le Sud est dégagé vers des éoliennes omniprésentes. Le bourg présente trois bâtiments essentiels : l'église et son calvaire du XVI^e siècle implantés au sein de l'enclos paroissial, le presbytère et la mairie. Le projet présente une façade Nord coté bourg et une façade Sud ouverte sur la lumière et le beau paysage lointain. L'équipement s'implante en retrait par rapport à la rue afin d'offrir une surface redessinée pour accueillir quelques véhicules. Il vient se situer entre les constructions traditionnelles et plus bas le boulodrome, puis le terrain de foot.

Le projet est un volume unitaire agencé de façon à être lisible en tournant autour. Ainsi il n'y a pas une façade principale et l'autre secondaire, le bâtiment est organisé dans une silhouette compacte afin d'éviter les appendices et les organes techniques en façade comme en toiture face aux bâtiments historiques. La salle se trouve au Sud alors que sont combinés tous les espaces servants au Nord : sanitaires, cuisine, rangement mobilier et au-dessus un « grenier technique » recevant la pompe à chaleur et centrale de traitement d'air.

Le bâtiment est mis en œuvre en béton coffré planchette avec un rythme aléatoire et recouvert d'une lasure à la teinte gris-marron pour mieux coexister avec les constructions traditionnelles en granit. Pour alléger la masse construite du volume, plusieurs surfaces sont ajourées pour révéler quelques fonctions essentielles : le auvent d'entrée, la cour technique dissimulée et la terrasse couverte à l'Ouest. Si à l'extérieur la mise en œuvre du béton révèle la présence du bois, à l'intérieur le matériau bois se décline sous plusieurs formes : un plafond en lattes ajouré intègre les éléments d'éclairage et de traitement d'air ; le meuble bar ; différents habillages en stratifié ou encore le sol composé d'un parquet en chêne traditionnel sur lambourdes, appréciable pour le fest-noz.



©José Bihan



©José Bihan





©José Bihan



©José Bihan



©José Bihan

SÉLECTIONNÉ

COLLÈGE DE PLOUAGAT

Nunc Architectes

À Châtelaudren (22)

6 123 m² - 9 800 000 € TTC

Livré en Juillet 2012

Conseil Général des Côtes d'Armor

Le collège de Plouagat inaugure une série de constructions menée par le Conseil Général des Côtes d'Armor. Contenu dans une enveloppe budgétaire de crise et un calendrier serré, le projet est mené dans une réelle recherche de qualité environnementale et vise des performances de très basse consommation. Le projet intègre les traitements des voiries et des aménagements paysagers notamment un bassin de rétention. La prise en compte des objectifs basse consommation et de confort visuel constitue l'essence du projet, en développant trois idées majeures :

- Protéger la cour ainsi que les accès au bâtiment des vents dominants en dissociant du programme le secteur restauration en limite Sud-Ouest de la cour.
- Exposer les salles de classe et le restaurant scolaire au Nord-Ouest et au Nord-Est afin d'éviter les surchauffes et de bénéficier d'une lumière de qualité constante.
- Profiter des apports solaires gratuits pour chauffer, éclairer, produire de l'électricité, par l'intermédiaire d'un « préau-serre » disposé au cœur du bâtiment. Sur sa façade d'entrée, le projet s'étire et structure l'espace public sur une longueur de 150 mètres. Sur cette longueur, la volumétrie basse donne au collège une échelle adaptée aux piétons, tout en limitant les ombres portées sur la cour.

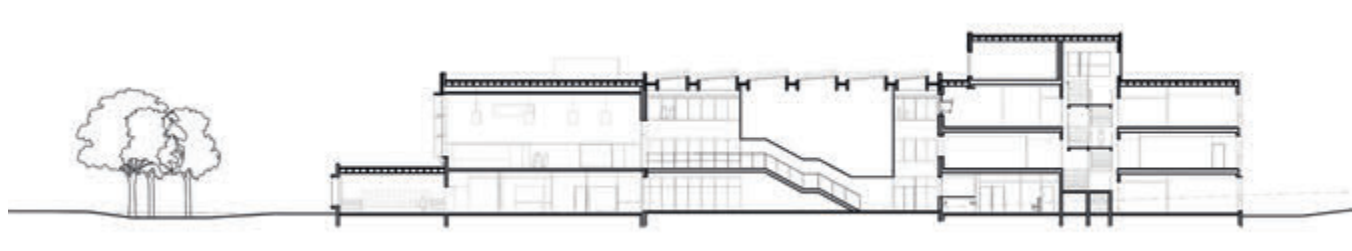
Elle crée une continuité avec les volumes du centre de loisirs, et permet d'organiser le dispositif d'accueil des transports. En retrait par rapport à l'espace public, le volume du secteur d'enseignement émerge à R+2 instaurant un dialogue avec le foyer des personnes âgées à proximité. Les espaces d'enseignement s'organisent sur trois niveaux autour d'un volume central traité sous la forme d'une serre. Les élèves bénéficient ainsi d'un préau tempéré naturellement, à l'abri du vent, qui peut être clos ou ouvert sur l'extérieur selon les conditions atmosphériques. Cœur du dispositif bioclimatique du collège, l'espace tampon du préau constitue un puissant réservoir de calories captées les jours de mi-saison et d'hiver.



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau





©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau

SÉLECTIONNÉ

GYMNASE RENÉ LE BRAS

Agence Bohuon Bertic Architectes

À Plabennec (29)

2 980 m² - 4 186 000 € TTC

Livré en Octobre 2013

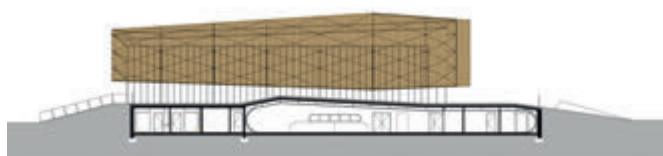
Ville de Plabennec

Le programme comprend : une salle de sports de 600 places avec 12 vestiaires + 2 vestiaires arbitres, une salle de préparation physique, un hall, des bureaux et des rangements pour le matériel ainsi que diverses annexes.

Le projet s'implante sur un site fortement caractérisé par l'horizontalité des espaces sportifs liés au football. C'est un véritable paysage-horizon qui permet de voir loin, mais aussi d'être vu. Le projet interprète ce caractère en proposant deux principes : l'entresol et le volume signal.

L'entresol est un socle construit qui inclut l'ensemble des espaces annexes de la salle dans un mouvement Nord-Sud de pelouse et de talus verts. Ce socle accueille à l'Est le hall public en liaison avec le parking et à l'Ouest les zones techniques et les rangements. Entre ceux-ci, au Sud, les vestiaires reliés au terrain par des tunnels. Au-dessus de ces espaces enchâssés, la salle de sports se révèle comme un prisme à facettes qui se détache du sol.

Ce volume compose avec le paysage dans lequel il semble flotter. Il est couvert d'une maille perforée uniforme qui le rend abstrait et permet de filtrer la lumière naturelle à l'intérieur. Dans l'entre deux, entre le socle et le volume métallique, de larges fenêtres mettent en relation les spectateurs avec le paysage environnant.



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

SÉLECTIONNÉ

GROUPE SCOLAIRE LETONTURIER

Nunc Architectes

À Plédran (22)

3 379 m² - 5 382 000 € TTC

Livré en Février 2012

Ville de Plédran

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

Dans le quartier des écoles, le projet réorganise l'espace urbain en connectant les voies existantes Nord-Sud grâce à un nouvel espace de stationnement, en protégeant les cours des vents dominants.

La recherche d'une performance énergétique a largement dicté l'implantation et la conception du bâtiment pour mener à une grande compacité organisée autour d'un volume central commun capteur d'un maximum d'énergies solaires.

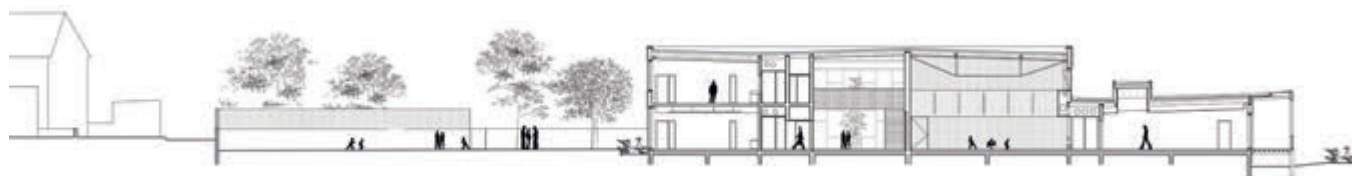
La disposition des classes sur deux niveaux autour de la médiathèque et de la motricité, garantit une autonomie de la partie élémentaire vis-à-vis de la maternelle en laissant le choix d'établir des passerelles.

Des galeries extérieures au Sud-Ouest et Nord-Est assurent les protections solaires des classes maternelles tandis que les classes élémentaires sont protégées de fait par leur orientation Nord-Est et Nord-Ouest.

Les excellentes performances énergétiques attendues reposent en grande partie sur le parti architectural très compact et la qualité de l'enveloppe réalisée en matériaux naturels (bois, laine de bois, ouate de cellulose), bardage classe 3.



©Stéphane Chalmeau





©Stéphane Chalmeau



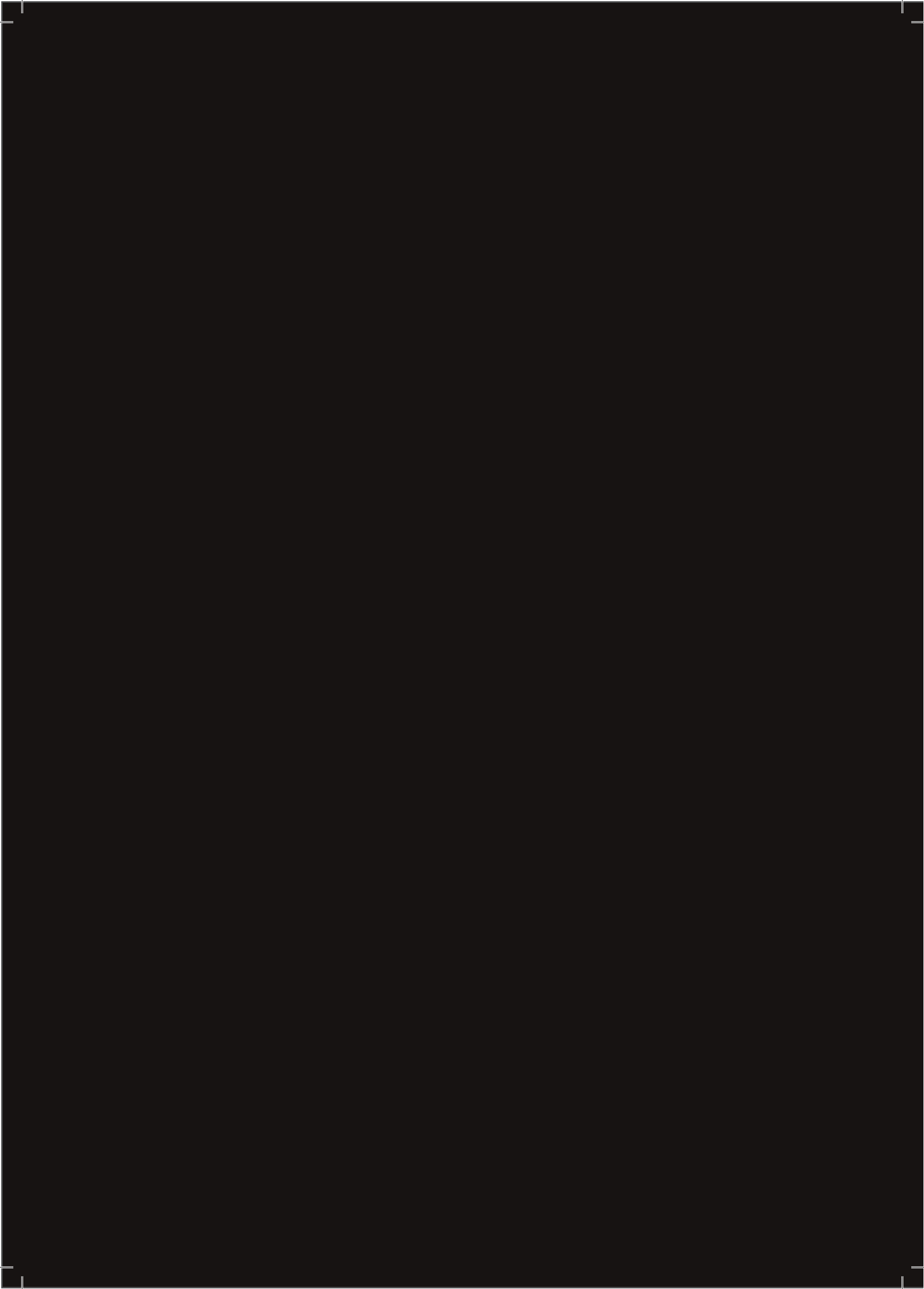
©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



03 HABITER ENSEMBLE

LES TERRASSES DU ROCHER

Atelier Loyer Architectes

À Saint-Malo (35)

6 723 m² - 8 987 915 € TTC

Livré en Avril 2014

Groupe Giboire

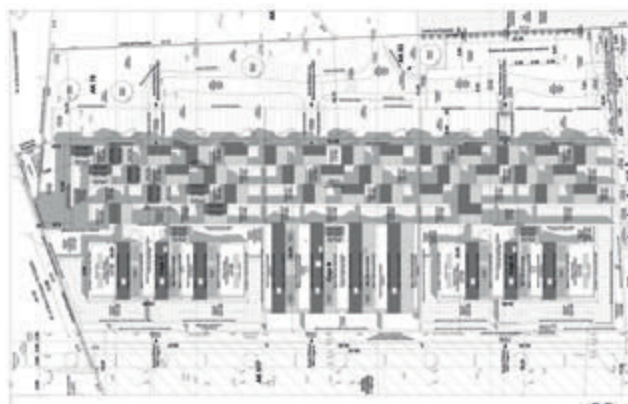
Un compromis entre la maison individuelle et l'appartement. Un square confidentiel, une cour intime mais partagée. C'est par la lecture du paysage environnant que les architectes ont créé cette image de rocher sur lequel s'accroche des coquillages habités.

Quand on regarde la ligne d'horizon en dentelle depuis les étages du foyer des jeunes travailleurs, on lit un enchevêtrement de jeux de toits qui composent l'image urbaine de la Ville de Saint-Malo.

Le cœur d'îlot est aménagé en parc dédié au piéton. Espace de détente, de jeux, qui profite d'un ensoleillement maximum du fait d'une diminution de l'ombre portée sur le sol par la forme en gradins du bâtiment. 101 logements Performance Énergétique : BBC



©Kreaction



Cette architecture joyeuse voire ironique produit un paysage presque lunaire et une réponse inattendue. Originale elle s'implante de manière sauvage sur le site s'inspirant de différents vocabulaires architecturaux : bow windows, cabines de plage, références à l'habitat breton traditionnel par des couleurs régionales, et même prolifération d'un récif corallien. Cette stratégie d'occupation très dense du terrain, raisonnable et économique crée une unité formelle avec de nombreuses variantes. La typologie spécifique des logements (cellier, local vélos, circulations) a été particulièrement remarquée pour son riche potentiel.

Le Jury PAB 2014





©Atelier Loyer Architectes



©Jean François Mollière



©Atelier Loyer Architectes

Les Terrasses du Rocher / À Saint-Malo (35) / Atelier Loyer Architectes





SÉLECTIONNÉ

LE CLOS D'ORIENT - RUE WAQUET

DDL Architectes

À Lorient (56)

2 926 m² - 3 456 805 € TTC

Livré en Novembre 2013

Espacil

Cette opération de 36 logements BBC en accession sociale s'inscrit dans un plan d'ensemble de 100 logements dont 39 sont réservés au logement social locatif, sur une partie du terrain libéré par l'école Bisson devenue trop grande, au centre-ville de Lorient. Le projet, qui développe une traversée piétonne de l'îlot dans le sens Nord-Sud, justifie l'installation en cœur d'îlot, de plusieurs petits bâtiments parallèles connectés sur la ruelle, abritant des maisons de ville espacées par des petits jardins privatisés ou partagés, visibles au travers des porches d'entrées.

La dénivellation du sol permet un parking accessible de plain-pied rue Waquet et révèle un socle formant les terrasses des logements du RDC. Mélange de logements collectifs et d'habitats intermédiaires, ce programme propose une écriture blanche et rigoureuse pour ses façades urbaines et plus intime et colorée pour celles des courettes intérieures. Le jeu des tôles laquées perforées de la façade rue offre intimité à chaque logement et permet de masquer les séparatifs de balcons.

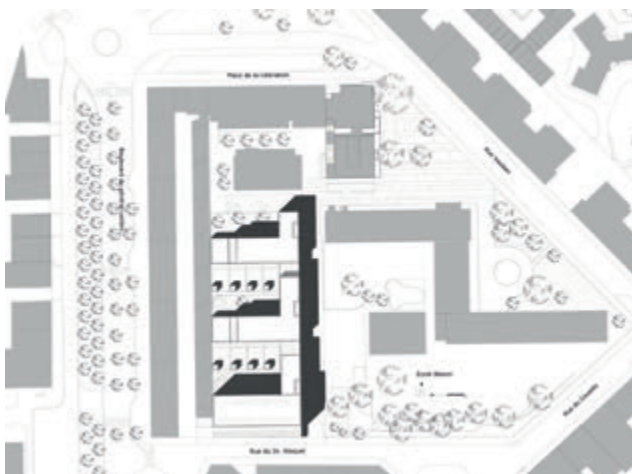
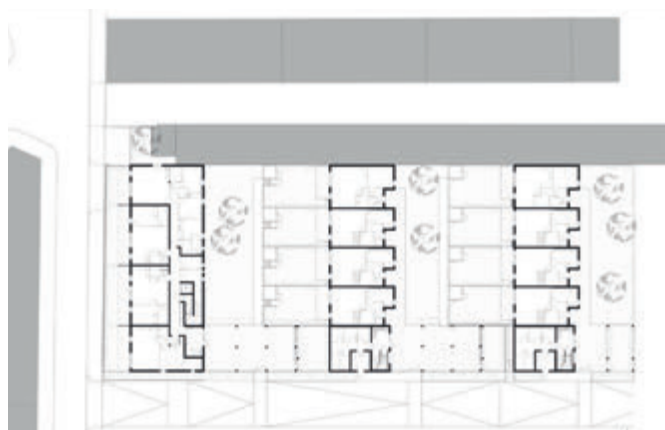
Sur la ruelle, le rythme des pleins et des creux transcrit l'esprit d'une juxtaposition de maisons en cœur d'îlot. Les logements bénéficient d'un chauffage gaz à condensation collectif et de ballons d'accumulation pour la production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires installés en toiture. Cette installation est commune avec un autre programme de logements installés à l'autre extrémité de la parcelle.



©Patrick Miara



©Patrick Miara





©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

SÉLECTIONNÉ

DANS LA CLAIRIÈRE

Atelier Arcau

À Arradon (56)

2 007 m² - 3 132 000 € TTC

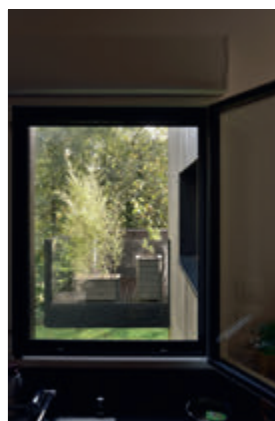
Livré en Avril 2013

Nexity

Ce projet, totalisant 28 logements collectifs, ambitionne un renouvellement de la composition urbaine et architecturale dans le cadre de la commande d'un des plus importants promoteurs privés français. Les deux bandes de bâtiments qui le composent sont décalées et pivotées de façon à ne pas se nuire tout en offrant à l'un et à l'autre une vue assez dégagée. Le périmètre est ceinturé par des murs de pierres, murs bâtis et haies vives. Toutes les dispositions sont prises pour affirmer le caractère résidentiel et protégé de cette opération où un parking souterrain sert de socle à l'un des deux éléments.

L'existence d'une rue est affirmée sur toute la longueur Ouest de la parcelle, desservant les bâtiments et bordée de stationnements, préservant toute la partie Est pour des jardins, espaces verts publics et cheminement piétons en stabilisé. Les jardins privatifs, accessibles des appartements en rez-de-chaussée, ont leur intimité préservée par des séparatifs en bois et des haies vives.

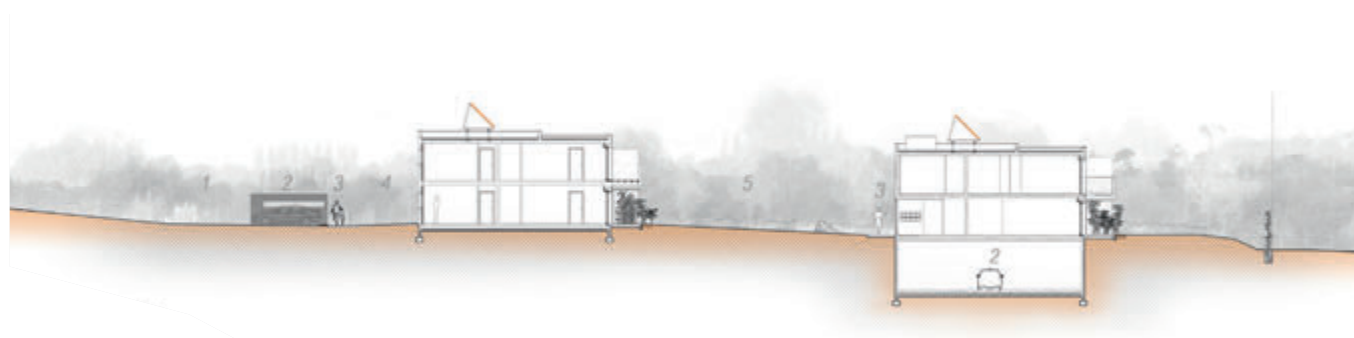
Ainsi, un ensoleillement maximal est garanti et préservé face à des espaces mixtes (stationnements et jardins) mais bien délimités. La face Nord et les flancs en béton donnent une allure massive et trapue aux deux bâtiments de seulement deux niveaux, qui sont sous la face Sud d'une grande finesse et légèreté sous leur bardage bois. Une élégance discrète se dégage de ce programme où le béton lasuré et peint anthracite alterne avec les infinies variantes des nuances du bois. Niveau performance énergétique : BBC 2005 Valeur obtenue performance énergétique : < 50 kWh/m²/an



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière





©Jean François Mollière



©Atelier Arcau



©Jean François Mollière

SÉLECTIONNÉ

CASÉ ALTÉ

Tetrarc

À Rennes (35)

13 155 m² - 16 700 000 € TTC

Livré en Septembre 2013

SECIB Rennes

Confiée à Bernardo Secchi et Paola Viganò, la conception de l'éco-quartier «La Courrouze» de 115 hectares, destiné à se développer entre 2003 et 2020, répond à trois grands objectifs résumés par le slogan «Vivre dans la ville, habiter dans un parc» : se connecter aux urbanisations existantes, prendre en compte toutes les dimensions de la mixité, réaliser une opération pilote en matière d'aménagement durable. L'agence en signe l'une des premières opérations de logements : Casé Alté. Le Bois Habité, territoire phare de cette opération divisée en 11 secteurs, combine les figures fortes d'immeubles-agora au plan carré, et de tours habitées de 11 niveaux, véritables signes repères du nouveau quartier.

Ce sont trois d'entre elles, représentant plus de 13 000 m² de shon pour 128 logements, qui ont été achevées par l'agence. Ils interviennent ainsi en tant que pionnier dans le développement de La Courrouze qui accueillera à terme 10 000 nouveaux habitants dans près de 5 000 logements (394 521 m² shon) dont une moitié en promotion immobilière libre et l'autre moitié en logements sociaux (soit 25% de locatif social, 13% de locatif intermédiaire et 12% d'accession aidée).

Multiplier le végétal ! La dalle couvrant les parkings de Casé Alté n'est pas simplement végétalisée mais traitée comme un véritable jardin paysagé.

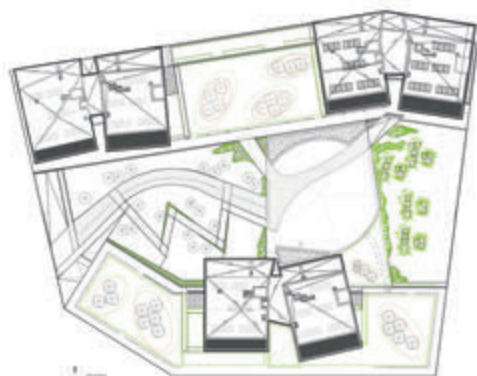
Les balcons et les loggias de nombreux appartements disposent d'un arbre de haute tige. Les immeubles de Casé Alté privilégient les ouvertures Sud (logements simplex ou duplex), Ouest et Est (appartements simplex). Inversement l'isolation thermique par l'extérieur est particulièrement poussée pour satisfaire aux réglementations les plus exigeantes imposées par le programme. Métal, bois, verre et béton : l'agence affectionne les matériaux 100% réintégrables dans le cycle des activités humaines.



©Stéphane Chalmeau



©Michel Aubert





©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau

SÉLECTIONNÉ

PÔLE JEUNESSE

Tetrarc

À Guingamp (22)

2 887 m² - 5 760 000 € TTC

Livré en mai 2012

Guingamp Habitat

Construction d'un Foyer de Jeunes Travailleurs (60 logements) intégré au sein d'une entité globale, le Pôle Jeunesse de Guingamp. Ce pôle va permettre de développer une politique jeunesse de proximité et d'associer sur un même site un ensemble d'utilisateurs qui doivent trouver des complémentarités sur un même lieu. Le projet se fonde sur une rupture de forme et une continuité de sens.

Comme l'attestent des enquêtes récentes, les jeunes du foyer eux-mêmes souhaitent « ne pas être perdus dans un immeuble » qui symbolise à leurs yeux le « collectif » à un moment où ils sont en quête d'affirmation de leur autonomie personnelle. Il a été proposé de donner une image valorisante et apaisante à ce lieu de résidence pour des personnalités encore en devenir, qui se sentent souvent déracinées, fréquemment précarisées et plus généralement en « transition ».

Ce lieu a été apparenté à l'image d'une communauté solide, enracinée et stabilisatrice : celle d'un village avec ses maisonnettes à échelle humaine, ses équipements conviviaux de très grande proximité et ses matériaux familiers mis en œuvre au milieu d'un aménagement paysagé.

Sous une image extérieure paisible qui l'ancre dans la vie actuelle de la cité, ce projet propose des lieux de vie collective, des espaces de rencontre et des logements particulièrement conviviaux, à des résidents et à ceux qui les accompagnent dans ce moment de leur vie ; un espace de travail bien adapté à leurs différentes tâches et missions.

Pensé pour être aisément appropriable par ses occupants et utilisateurs, le Pôle Jeunesse devrait également être facile à gérer et performant sur le plan environnemental. Le projet répond aux principes d'une démarche HQE. L'objectif est la réalisation d'un bâtiment dont l'impact sur l'environnement est maîtrisé et minimisé et s'approchant d'une consommation totale d'énergie primaire Cep < 50 kWh/m² Shon. Le bâtiment est labellisé Performance PROMOTELEC BBC Effinergie 2005.



©Tetrarc



©Tetrarc





©Tetrarc



©Tetrarc



©Tetrarc

SÉLECTIONNÉ

NOVAGREEN - 84 LOGEMENTS Agence Coquard Colleu Charrier

À Rennes (35)

7 854 m² - 9 687 600 € TTC

Livré en Janvier 2014

Cap Accession

Situé au cœur de la ZAC de Beauregard Quincé, le terrain offre plusieurs particularités qui le singularise de l'ensemble des terrains adjacents :

- Le terrain de forme trapézoïdale est entouré de haies bocagères composées de chênes et de châtaigniers.
- Le terrain de la rue Aurélie Nemours ne possède qu'une seule connexion avec la voirie, les autres limites de la parcelle étant accompagnées, dans le futur plan d'aménagement, de cheminements piétons et de bassins de régulation des eaux de pluies.
- Il présente au niveau topographique un dénivelé d'environ 4.50 m entre l'accès Sud-Ouest et l'extrémité Nord-Est de la parcelle.

Il s'agit de la construction de 84 logements sur l'ensemble de la parcelle. L'orientation et la forme du terrain ainsi que l'échelle du programme, ont amené les architectes, à morceler le projet en plusieurs bâtiments. Le projet s'organise en cinq bâtiments allant du R+2 au R+7. Ils sont construits sur un ensemble de 2 niveaux de parking semi enterrés, dont la dalle supérieure horizontale donne le niveau de référence en liaison avec la rue Aurélie Nemours, à une cote de 50.15NGF, et crée ainsi un socle de référence horizontale dans le terrain en pente. Outre le respect des gabarits du PLU sur l'îlot, et la volonté d'apporter une diversité dans les modes d'habiter (création de logements semi individuels), le projet s'est attaché à l'aide d'études d'ensoleillement notamment, à dégager des vues, à éviter les vis-à-vis et à apporter un maximum de lumière naturelle dans le cœur d'îlot. Découpé en plusieurs bâtiments de hauteurs différentes, l'opération évite l'effet compact et imposant qu'aurait pu engendrer la taille de l'opération. Le système constructif des bâtiments et les choix des matériaux de façades ont été choisis dans un souci de performance énergétique, de pérennité des ouvrages et d'un déroulement de chantier propre et de qualité. Le parti pris de paysage est de fabriquer un jardin de cœur d'îlot qui soit celui d'une parcelle bocagère, c'est aussi une façon de retisser une relation concrète entre l'habitant et son territoire au quotidien. Opération BBC labellisé



©Agence Coquard Colleu Charrier



©Agence Coquard Colleu Charrier





©Agence Coquard Colleu Charrier



©Agence Coquard Colleu Charrier



©Agence Coquard Colleu Charrier

04 HABITER GROUPE

SÉLECTIONNÉ

LA BESNERAIE - 16 MAISONS EN BANDE

Atelier Loyer Architectes

À La Chapelle-des-Fougeretz (35)

1 634 m² - 1 723 876 € TTC

Livré en déc 2012

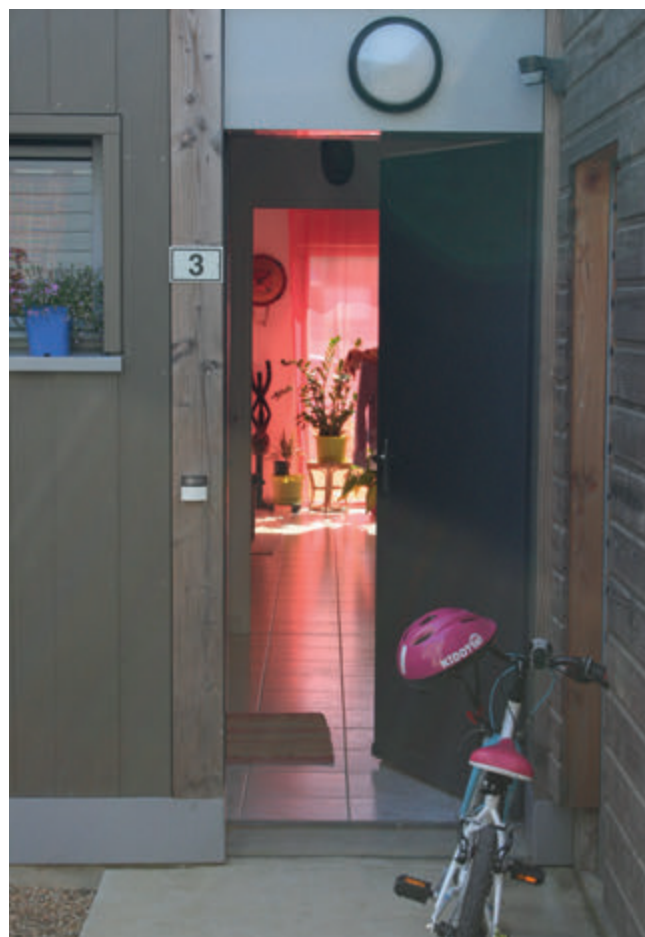
Groupe Arc

La fragmentation du programme en quatre unités répond aux besoins de libérer le cœur de l'îlot, afin de permettre la continuité de l'espace vert prévu dans l'îlot avoisinant et d'éviter les vis-à-vis entre maisons.

La volumétrie alternant des toitures variées et des différences de hauteur, formant ainsi un découpage du ciel, permet une cohérence de gabarit vis-à-vis des programmes futurs avoisinants (échelle de maison individuelle associée à l'échelle de petits collectifs). Performance Énergétique : Cerqual



©Atelier Loyer Architectes



©Atelier Loyer Architectes



©Atelier Loyer Architectes



©Atelier Loyer Architectes



©Atelier Loyer Architectes

SÉLECTIONNÉ

6 MAISONS EN BANDE

ALL

À Mordelles (35)

630 m² - 789 360 € TTC

Livré en Novembre 2013

Archipel Habitat

Les 6 maisons en accession aidée (PSLA) réalisées pour Archipel Habitat sont les premières réalisations de la ZAC Val de Sermon à Mordelles. Le terrain est optimisé par un découpage de parcelles en lanières étroites (6m de largeur). Les maisons s'implantent au calme à distance de la rue, future voie de desserte principale de la ZAC.

Elles sont construites entre cour (au nord) et jardin (au sud). Côté cour, l'abri à voiture et vélos organise la mise à distance de la rue et accompagne la séquence d'entrée de chaque logement. Côté jardin, l'étirement des parcelles offre une surface végétale privative ouverte sur les aménagements paysagers publics.

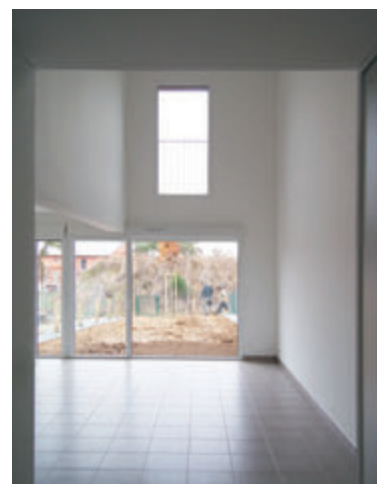
Les 6 maisons (3 T4 et 3 T5) sont construites sur un plan de rez-de-chaussée identique : le séjour et la cuisine sont largement ouverts sur le jardin, la chambre PMR et sa salle d'eau sont au Nord. L'organisation de l'étage diffère selon les typologies, il est conçu pour permettre l'évolutivité du logement par l'ajout d'une pièce.

L'étage des T5 occupe toute la largeur de la parcelle et offre une double hauteur sur le séjour facilement aménageable dans le futur. Celui des T4 est construit en retrait d'une limite latérale et libère un vide de construction également exploitable.

La volumétrie de l'ensemble, à la fois unitaire et variée, propose une alternative aux alignements sur rue habituellement frontaux et durs. Le traitement des façades (RDC minéral et étage métallique) renforce volontairement l'image d'unité. L'opération a reçu le label BBC-Effinergie (RT 2005).



©Alexandre Wasilewski



©All





©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski

SÉLECTIONNÉ

PLUS PRÈS DE TOI...

Atelier Arcau

À Plescop (56)

2 725 m² - 2 115 000 € TTC

Livré en oct 2012

Vannes Golfe Habitat

Pour cet ensemble de 26 logements, une réponse contextuelle a été proposée ; une réponse dense et intense qui vise à créer au quotidien, et au cœur du bourg de Plescop, toujours plus d'urbanité. Développée en partenariat avec Vannes Golfe Habitat, cette opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration et de l'aménagement du centre-bourg. Adressée directement sur les espaces publics existants, la résidence s'enroule depuis la rue de l'église jusqu'à la rue Sainte-Anne où un bâtiment d'angle est conservé et réhabilité, assurant une parfaite continuité urbaine et historique.

La forme urbaine du projet favorise le «frottement doux» nécessaire au bien vivre ensemble. Le projet s'implante sur une parcelle enclavée en «L», mitoyenne sur trois de ses côtés. 4 volumes, reliés par des escaliers aériens, accueillent les résidents. Les gabarits, R+2+combles, et la fragmentation de la résidence avec ses failles verticales, prolongent la morphologie du bâti existant alentour. Les façades sont traitées en enduit lisse blanc, le soubassement de l'ensemble des îlots est de couleur pierre. Pour rythmer la composition, et créer une homogénéité avec l'église toute proche, les pignons et fonds de cages d'escaliers sont de couleur sable/pierre. Cette volonté de profondeur et de relief s'accorde avec les jeux de nus des façades qui sculptent les loggias et terrasses extérieures.

Les espaces extérieurs, minéraux et végétaux, font l'objet d'un soin particulier. En ce qui concerne les patios côté Nord, en mitoyenneté, éclairant principalement des chambres, on privilégie un traitement minéral, exigeant très peu d'entretien. Les espaces situés côté Sud, le long de la rue de l'église sont mixtes : un écran de verdure préserve l'intimité des séjours des logements situés en rez-de-chaussée. Directement connectée et adressée sur la place de l'église, l'architecture «intermédiaire» de la résidence vise à créer du lien social entre les habitants. Certification Qualitel HPE 2005



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière





©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière

SÉLECTIONNÉ

DEUX MAISONS D'HABITATION

SABA Architectes

À Perros-Guirec (22)

276 m² - 420 000 € TTC

Livré en Décembre 2013

Privé

Construction en deux temps de deux maisons individuelles en bois, la parcelle d'une superficie totale de 638 m² forme deux jardins privés. L'agence réalise deux maisons individuelles accolées sur des parcelles de 300 m² chacune. Le terrain est plat. Le site s'inscrit dans un paysage agreste, des haies bocagères bordent le terrain côtés Sud-Ouest et Est. Les parcelles voisines et celles qui font face de l'autre côté de la rue, sont plantées de hauts sujets sur des parcelles plus vastes.

Le programme est deux maisons identiques de 4 pièces chacune avec de très bonnes performances énergétiques Passivhaus.

Chaque maison est composée de 3 volumes distincts, traités en toiture traditionnelle à 2 pans en ardoise pour la partie habitation et en toiture terrasse zinc du même ton pour la partie cellier. Les volumes principaux orientés Est-Ouest abritent les pièces de vies sur 2 niveaux. Les seconds plus modestes, s'inscrivent en perpendiculaire des premiers et abritent la chambre au rez-de-chaussée. Un auvent en prolongement du cellier marque et abrite l'entrée de l'habitation.

Ces 2 constructions respectent la RT 2005 BBC niveau Passivhaus avec des techniques de construction traditionnelles en augmentant les épaisseurs d'isolant.

La consommation énergétique de chauffage, eau chaude sanitaire par ballon thermodynamique, ventilation double flux, auxiliaire et éclairage de la maison est de 31,0 kw hep/m² (inférieur au 42 kwhep/m² du label Passivhaus) et de 6,35 kwh EF/m² an (nettement inférieur à 15 kwh EF/m² an max du label Passivhaus).

Les maisons sont entièrement réalisées en ossature bois. Elles sont surisolées, ce qui a pour conséquences d'éviter l'utilisation de triple vitrage. Le bardage bois est laissé naturel pour les 2 volumes principaux. Une maçonnerie enduite est utilisée pour les celliers et les constructions en limite, une installation de récupération d'eau de pluie les équipe.



©Jean François Mollière





©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière

05 HABITER UNE MAISON

MAISON LC

Agence Bohuon Bertic Architectes

À Le Guilvinec (29)

106 m² - 190 000 € TTC

Livré en Juillet 2013

Privé

Programme : une maison pour un couple + un séchoir pour les combinaisons de plongée. Ensermé dans l'écheveau parcellaire du port du Guilvinec, collé, coincé, sans horizon, le terrain est abrupt. La maison est conçue comme un condensé, minimale sur un terrain minimum.

Tout juste une maison avec quelques pièces et deux chambres, faite pour les beaux jours d'été, pieds nus sur la dalle béton chauffée au soleil. Une maison qui s'ouvre et permet de confondre l'intérieur et l'extérieur dans des horizons courts et des lumières changeantes.

C'est une maison pour les week-ends d'hiver, quand on entend la pluie et le bruit du poêle. C'est une maison sans télé, une maison comme un refuge de sérénité, minimale et ludique. C'est une maison qui se referme le dimanche soir en partant.



Ce projet a été remarqué pour sa poésie, la justesse des proportions, son intégration au contexte : les volumes sont définis avec simplicité établissant un trait d'union entre les deux habitats existants dans un dialogue formel. La réinterprétation de la maison bretonne est dessinée en finesse, transcendant ainsi l'image de l'habitat traditionnel. Les matériaux économiques s'intègrent facilement et donnent au projet une dimension singulière, affirmant ainsi sa contemporanéité. L'interprétation et la transformation des éléments du contexte ainsi que le jeu des espaces extérieurs de différentes qualités apportent une belle contribution à l'intégration du projet dans le site.

Le Jury PAB 2014



©Agence Bohuon Bertic Architectes



©Agence Bohuon Bertic Architectes



©Agence Bohuon Bertic Architectes

Maison LC / À Le Guilvinec (29) / Agence Bohuon Bertic Architectes





SÉLECTIONNÉ

MAISON L

Atelier 48.2

À Dinard (35)

140 m² - 130 000 € TTC

Livré en Juin 2013

Privé

Le projet se situe dans un quartier résidentiel constitué de maisons individuelles de styles architecturaux diversifiés. Des habitations de pierre de pays se mêlent à d'autres constructions plus récentes. La forme et l'implantation de la maison s'inspirent largement du contexte : une trame parcellaire dense où le bâti est fractionné en de petites entités. La fragmentation de la construction en deux volumes joints par un élément bas permet, non seulement de respecter la volumétrie des constructions avoisinantes, mais aussi d'intégrer au projet des valeurs fortes.

L'organisation des espaces proposée est dictée par une réflexion sensible sur le lien ; sur la relation entre les deux volumes d'une part, mais aussi sur la relation entre la maison et son contexte (jardin, ruelle), entre la limite et le bâti. Chacune des deux longères propose des espaces aux ambiances distinctes de par leur différence de hauteur et de par l'usage des pièces qu'elles abritent et leur relation à l'extérieur. Cependant, les deux volumes ne pourraient fonctionner de manière isolée.

L'interstice vitré leur donne toute leur force. C'est un lieu de communication entre les différents espaces, où transite la lumière et où l'environnement extérieur vient s'intégrer visuellement aux pièces de vie. La construction de la maison avait pour objectif d'atteindre de bonnes performances énergétiques.

Conçu en auto construction par la maîtrise d'ouvrage, le système constructif retenu est l'ossature bois. Une orientation optimisée couplée à un complexe d'isolation écologique efficace (140 mm de laine de bois entre montantes et 35 mm de fibre de bois en extérieur) permettent le choix d'un poêle à bois comme système de chauffage principal.

Beaucoup d'efforts ont été nécessaires pour parvenir à l'aboutissement de ce projet. Mais cet investissement sans relâche porté par une remarquable motivation a permis à cette maison de voir le jour.



©Paul Kozlowski



©Paul Kozlowski





©Paul Kozlowski



©Paul Kozlowski



©Paul Kozlowski

SÉLECTIONNÉ

MAISON ÉCAILLE DE BOIS

1012La Architecture

À Hédé-Bazouges (35)

140 m² - 227 000 € TTC

Livré en Janvier 2014

Privé

Cette maison est réalisée uniquement à partir de matériaux sains, locaux de préférence, à faible empreinte carbone. La structure est en bois locaux, le remplissage en isolant paille, locale elle aussi, les enduits intérieurs en terre du site.

La maison bioclimatique a été réalisée pour tendre vers le passif, et l'atteindre dans l'usage. Ce qui fait la spécificité de la maison est sa peau de tuiles de bois, plus communément appelés bardeaux de bois, qui changent de couleur en fonction du temps, de la luminosité et de l'heure de la journée.

La maison profite d'une vue sur l'étang de Bazouges, réserve ornithologique classée Natura 2000. Elle prend place dans l'un des premiers éco-lotissement de France et s'intègre à un contexte de hangars agricoles présents historiquement sur le secteur. En résumé : une intégration dans le paysage, avec une attention particulière à l'empreinte carbone de la maison, dans un souci de qualité architecturale, avec une réécriture contemporaine des hangars agricoles de nos régions.



©1012La Architecture_S.dumont



©1012La Architecture_S.dumont





©1012La Architecture_S.dumont



©1012La Architecture_S.dumont



©1012La Architecture_S.dumont

SÉLECTIONNÉ

MAISON FÉ

Atelier Morfouace

À Perros-Guirec (22)

134 m² - 303 000 € TTC

Livré en Mars 2014

Privé

Cette maison, ancrée à la pente d'un jardin, est née de la rencontre de la maître d'ouvrage avec l'architecte et le charpentier. Dans cette histoire, la confiance de la cliente envers les intervenants de l'équipe réalisatrice a été primordiale dès la prise de contact. En effet, une maison en bois construite dix ans auparavant, et bourrée de malfaçons, devait être détruite pour laisser place au nouveau projet. Seule la cave préexistante serait conservée, contrainte qui s'ajoutait aux failles humides décelées par l'étude de géobiologie de ce terrain à la forte pente, orienté Sud-Ouest et sur lequel la municipalité imposait des toitures à double pente.

De plus, le bon sol se situant à 4 m de profondeur, des fondations en pieux d'acier vissés ont permis d'épargner de grandes quantités de béton pour accueillir la dalle bois sur laquelle repose l'ossature. Les deux volumes, liés par un entre-deux à la toiture terrasse, s'orientent différemment pour embrasser les apports solaires passifs par chacune des façades. Le volume bas en prolongement de la serre solaire en polycarbonate (posée sur la cave) accueille la cuisine, tandis que le volume principal abrite le séjour et une chambre, structurés autour d'une salle d'eau grâce à des panneaux coulissants en épicea ; distribution qui se retrouve à l'étage.

L'optimisation de l'espace, ludique, a permis de travailler des détails précis de l'escalier-bibliothèque, placards et alcôves jouant avec les cheminements et les volumes vitrés ainsi qu'une mezzanine-cabane. Sur le plan technique : structure, bardages et terrasses en bois de douglas local, isolation en ouate de cellulose locale et fibre de bois, couverture zinc à joint debout et membrane soudée à froid.

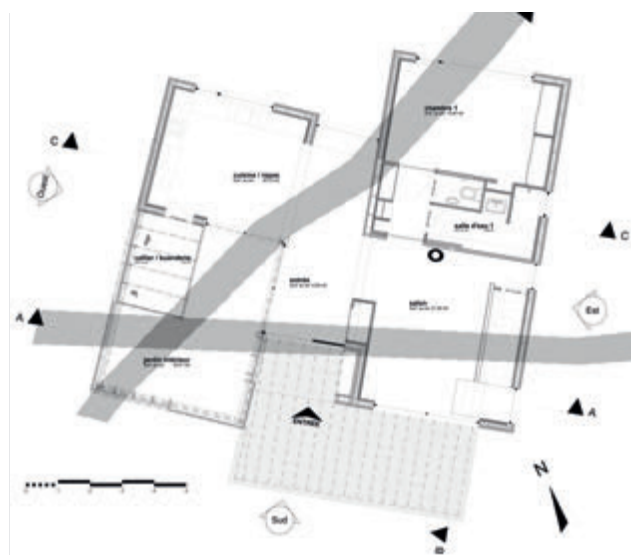
Étude thermique BBC, test d'étanchéité à l'air proche du standard passif (0.26 m³/h/m²), récupération des eaux de pluie, électricité biocompatible, VMC double flux très haut rendement, chauffe-eau thermodynamique et chauffage par serre solaire et poêle à bois... qui ne sera peut-être pas posé.



©Atelier Morfouace



©Atelier Morfouace





©Atelier Morfouace



©Atelier Morfouace



©Atelier Morfouace

SÉLECTIONNÉ

MAISON À L'ARCHANTEL

Yannick Jégado / Claire Bernard

À Brest (29)

187 m² - 297 000 € TTC

Livré en Janvier 2012

Privé

La parcelle jouxte le parc de l'Arc'hantel. Elle se trouve enclavée entre une demeure massive des années 80 et un parc abritant des pins remarquables.

Pour profiter des qualités du site, la maison s'adosse à la limite du parc en s'étirant d'Est en Ouest sur toute la largeur de la parcelle. Cette implantation permet à chacun des espaces de l'habitation de bénéficier à la fois de vues ponctuelles sur les pins et de larges ouvertures sur le jardin au Sud.

On habite ainsi la lisière du parc. L'horizontalité de la construction souligne la verticalité des pins. Seule la « suite parentale », plus privative, est perchée à l'étage, à la hauteur des arbres. La structure et les bardages sont réalisés en pin douglas, l'isolation en ouate de cellulose.

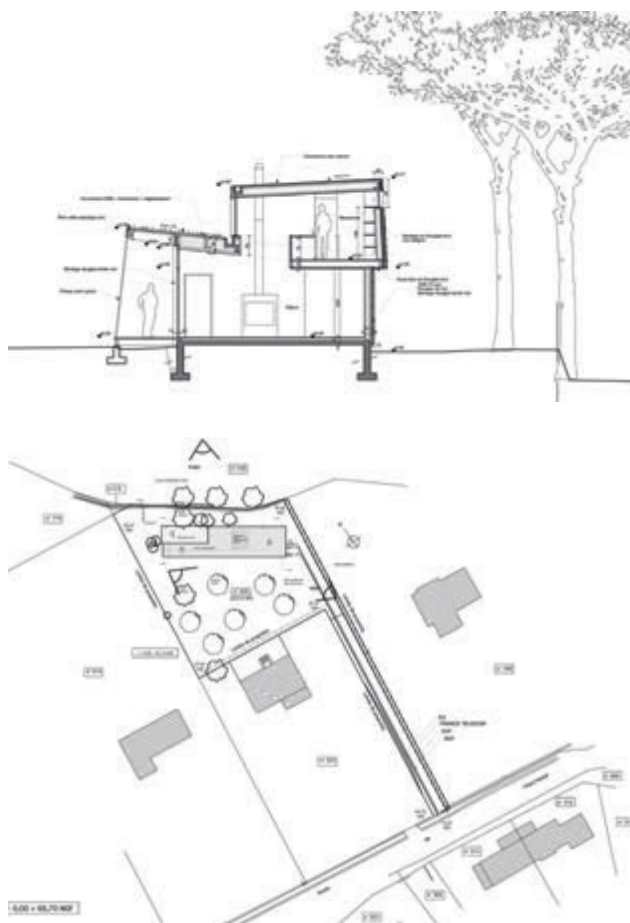
La couverture principale est une membrane en EPDM (caoutchouc recyclé) destinée à être végétalisée. La seule source de chauffage de la construction labellisée BBC est un poêle à bois.



©Gildas Beneat



©Yannick Jégado / Claire Bernard





©Claire Bernard



©Gildas Beneat



©Gildas Beneat

SÉLECTIONNÉ

MAISON P

4 Point 19 Atelier d'Architecture

À Rennes (35)

123 m² - 200 000 € TTC

Livré en Mars 2014

Privé

La parcelle est étroite et elle se niche au cœur d'un tissu résidentiel. En fond de jardin, un immeuble d'habitation regarde la parcelle.

Un patio préserve donc l'intimité au sein de la maison. Une perspective traversante anime le lieu, de l'entrée au jardin en passant par le patio.

Une double hauteur s'ouvre sur le ciel. L'ensemble de la construction est traité dans un blanc monochrome afin de laisser les volumes refléter la lumière.

Performance énergétique : BBC



©4Point19



©4Point19





©4Point19



©4Point19



©4Point19

06 RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

LAURÉAT

DOMOTIC FERMETURES

Guyader Architecte

À Saint-Martin-des-Champs (29)

246 m² - 119 000 € TTC

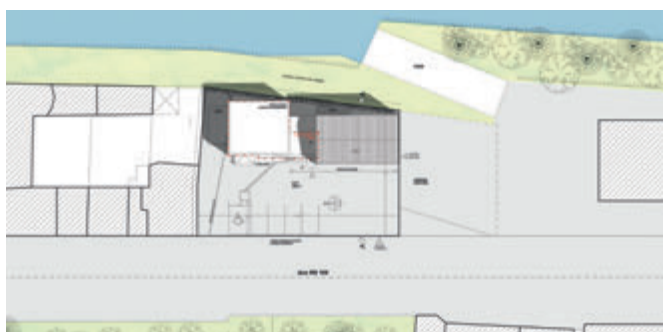
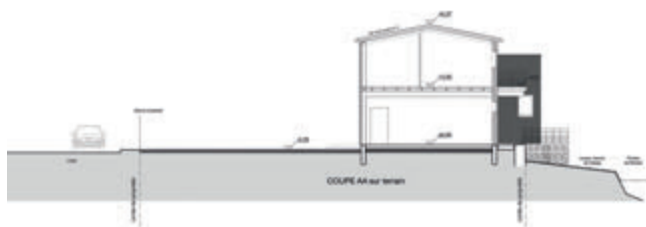
Livré en Février 2013

SCI Les Grillons

Situé au bord de la rivière de Morlaix, dans un secteur à vocation industrielle (chantier navale, voilerie...), le projet consiste à rénover et étendre une ancienne station service, pour devenir l'atelier d'une entreprise de domotique. L'extension est construite dans le prolongement de l'existant. Son implantation, légèrement en décalage, permet de s'adapter au mur de soutènement à l'Est, et de dégager les terrasses le long de celui-ci. C'est un bâtiment extrêmement simple, en ossature bois et couvert en bac acier.

Le petit volume central sert d'articulation, il distribue l'ancien bâtiment et le nouvel atelier, c'est l'accueil. Largement ouvert sur l'extérieur grâce à des baies toutes hauteurs, il vient rompre la continuité du bâti. Le projet est bardé en bois teinté au noir de Falun pour rappeler le goudron utilisé traditionnellement sur les hangars à bateau.

La pose verticale des planches avec liteaux de recouvrement des jonctions reprend le montage traditionnel. Le traitement de l'ensemble (bardage, couverture, menuiserie) en noir permet de fondre plus le bâtiment dans son environnement, et réaffirme le caractère marin du secteur. À l'Ouest, les brise-soleil filtrent les vues sur la route à proximité. La réfection du bâtiment existant a permis d'améliorer très nettement ses performances énergétiques.



©Erwan Lancien

Le bâtiment exerce un rôle d'interface entre deux univers : la rue et la rivière, en mettant sa situation à profit sans s'imposer au contexte. L'intégration est simple et légère, il accroche le paysage.

Ce lieu 'positif' assume parfaitement son statut "d'architecture de bord de route", en utilisant un parti neutre et volontariste, oubliant ainsi les clôtures et en rendant peu visible la différenciation entre halle et habitat. Un arrière de bâtiment jusqu'alors négligé laisse place à un petit projet posé sur asphalté, plus simple, en exploitant le décollement du sol. Le résultat : une réponse modeste, adéquate et conciliante.

Le Jury PAB 2014



©Laurent Guyader



©Erwan Lancien



©Erwan Lancien

Domotic Fermetures / À Saint-Martin-des-Champs (29) / Guyader Architecte





MENTIONNÉ

RESTRUCTURATION DU RESTAURANT DU CRÉDIT AGRICOLE DES CÔTES D'ARMOR

AD&A

À Ploufragan (22)

1 770 m² - 3 477 000 € TTC

Livré en Mars 2014

Crédit Agricole des Côtes d'Armor

La restructuration du restaurant d'entreprise de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor a porté sur la réorganisation complète du service de restauration et la création d'une nouvelle cuisine sur deux niveaux en extension. L'exceptionnelle structure existante en béton créait à elle seule une architecture remarquable. Dissimulée derrière une façade en panneaux de verre fumé et masquée par des plafonds tendus, elle était peu mise en valeur. L'attention s'est alors naturellement portée sur la manière de la révéler.

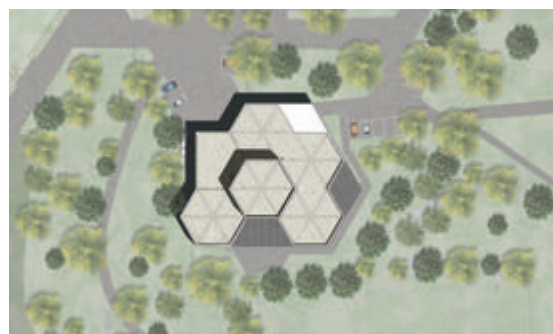
Le bâtiment existant a été déconstruit et désamianté puis habillé d'une légère peau de verre et de métal. L'intégralité des hexagones a été dédiée aux salles à manger avec de grands espaces ouverts tandis que l'extension regroupe les parties techniques plus cloisonnées de la cuisine. Les vitrages fumés ont été remplacés par des vitrages clairs à contrôle solaire très performant. Un travail sur la verticalité et la transparence des châssis a permis de compenser la hauteur sous plafond perdue par la mise en place d'une ventilation double-flux. Des pergolas en lames métalliques au Sud complètent la protection solaire des zones de restauration et créent des terrasses extérieures couvertes. Étant données les grandes surfaces de vitrage et les risques de surchauffe liés, des châssis à ouverture manuelle ont été mis en place pour ventiler naturellement le bâtiment. Un grand auvent couvert et protégé des vents dominants marque l'entrée au Nord-Est. Le bâtiment est conforme aux exigences de la RT 2005 sur les bâtiments existants.



©Ad&a

Cette opération valorise le potentiel, souvent décrié du patrimoine des années 70, en le ré-exploitant de manière simple et fine. L'architecture imaginée s'adapte à la structure existante en la mettant en valeur. L'image est alors modifiée, le confort d'usage est privilégié. L'ouverture vers le paysage intensifiée donne à ce projet un aspect noble dégageant ainsi beaucoup de générosité. La transparence retrouvée assure une perméabilité visuelle ; celle-ci est accentuée par la création d'espaces intermédiaires tampons. Les nouvelles proportions généreuses des vitrages offrent naturellement une porosité efficace.

Le Jury PAB 2014





©Ad&a



©Ad&a



©Ad&a



©Ad&a

SÉLECTIONNÉ

GROUPE SCOLAIRE RÉMONDEL

Jacques Boucheton Architecte

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35)

1 951 m² - 3 940 000 € TTC

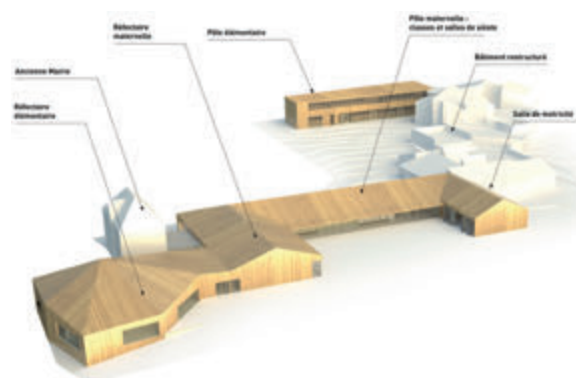
Livré en août 2013

Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Reprenant l'image du village dans la ville, le groupe scolaire est ici une agglomération de bâtiments avec ses rues, ses venelles, ses places et ses jardins... Les différents pôles du groupe scolaire s'organisent sur toute la longueur du foncier, colonisant chaque espace en lui affectant un usage. Le principe de construction qui prévaut sur les volumes bas de l'école maternelle consiste en une relecture d'un corps de ferme de type longère.

Ces volumes sont comparables à ceux d'une halle longiligne dans laquelle le cloisonnement s'organise de façon libre. Sur la base d'une ossature en bois massif, les façades et les toitures mettent en œuvre le bardeau de bois.

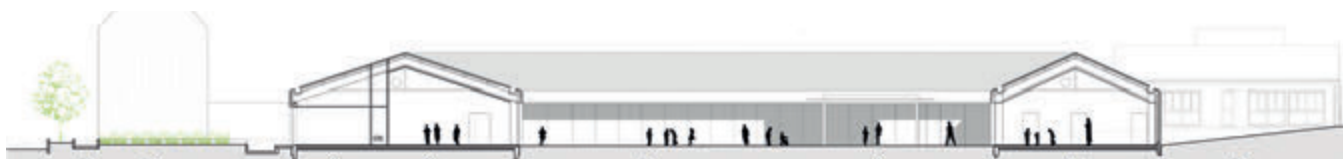
À travers un traitement global résolument contemporain, un attachement à une mémoire collective est ici recherché avec un clin d'œil évident à l'imagerie enfantine de la cabane. Descriptif technique : des panneaux en laine de bois ont été posés au plafond et en habillage de mur pour l'isolation acoustique. Des rangements en bois ont été conçus. Approche environnementale : le projet a nécessité de réaliser des travaux de démolition et des travaux en site occupé, de surcroît occupé entre autres par des enfants. Un chantier propre, minimisant les nuisances, a été mis en place.



©Jacques Boucheton Architecte



©Stéphane Chalmeau





©Jacques Boucheton Architecte



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau

SÉLECTIONNÉ

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE SCIENCES HUMAINES & CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET

Atelier Bruno Gaudin / Atelier Benoît Gautier

À Rennes (35)

10 500 m² - 12 284 000 € TTC

Livré en Juillet 2013

Rectorat de l'Académie de Rennes 1

À Rennes, dans l'ancien séminaire construit au XIX^e siècle par Henri Labrousse, c'est de part et d'autre de la chapelle que deux extensions ont été réalisées à la fin des années 50. Celles-ci forment une figure quasiment symétrique autour de deux patios.

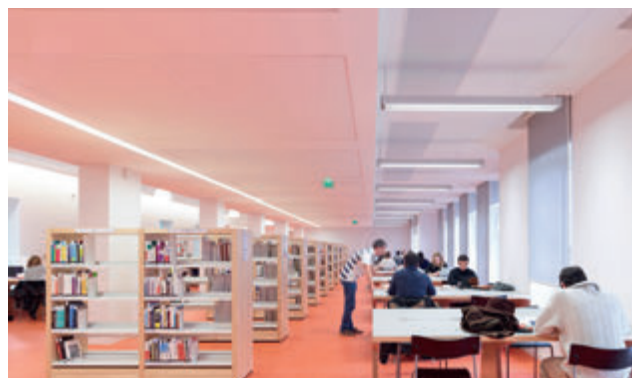
D'un côté, la bibliothèque universitaire ; de l'autre, la bibliothèque municipale. Le projet consiste en la réunion de ces deux entités avec création de salles de lecture, l'ensemble au sein d'une seule et même bibliothèque.

Le fait marquant de cette rénovation de la bibliothèque universitaire est la création d'une verrière qui vient couvrir une des deux cours du bâtiment existant, créant ainsi une vaste salle de lecture ouverte sur le ciel breton. Si la verrière n'incarne qu'un des aspects du projet, elle n'en demeure pas moins l'objet le plus spectaculaire. Lire dans cet espace, c'est comme lire en plein air, dans une cour, entre ces façades de différentes époques.

Par cette opération, le bâtiment existant reste parfaitement lisible, non seulement comme «témoin» mais comme espace vivant remis en valeur au travers de ses qualités propres. Le dôme qui couvre le patio a une fonction précise à remplir. Il est une membrane légère, ondulée, qui protège une salle de lecture. Il doit réguler de manière draconienne le climat, la lumière, l'énergie et l'acoustique.

Tous les outils contemporains de conception et de mesure ont donc été sollicités pour fabriquer cet objet. L'extension rue de la Borderie est démolie et reconstruite dans une implantation similaire afin d'accueillir le centre d'excellence Jean Monnet. Le bâtiment se trouve en retrait de la rue présentant le caractère continu de la clôture et l'unité de ce vaste îlot.

D'une écriture résolument contemporaine, il offre de larges vues latérales sur le jardin à l'Ouest tandis qu'il vient constituer la cour d'entrée de la Bibliothèque sur sa partie Est. Réhabilitation niveau THPE.



©Stéphane Chalmeau - Photographe





©Atelier Bruno Gaudin / Atelier Benoit Gautier



©Atelier Bruno Gaudin
Atelier Benoit Gautier



©Stéphane Chalmeau - Photographe



©Stéphane Chalmeau - Photographe

SÉLECTIONNÉ

BIBLIOTHÈQUE

Atelier d'Architecture J-E Jaquard

À Plouégat-Guerrand (29)

160 m² - 390 000 € TTC

Livré en Mai 2014

Mairie de Plouégat-Guerrand

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

Le bourg de Plouégat-Guerrand est caractérisé par un tracé monumental qui relie le parc du château au Nord-Ouest à la place de l'église au Sud-Est. Il présente un front bâti de 170 m sur son côté Nord et de 70 m sur son côté Sud. Les bâtiments formant cette rue sont principalement du même gabarit (R+1+C) à simple profondeur, toiture à deux pentes, et trois travées en façade. Cet ensemble bâti est occupé à rez-de-chaussée soit par des commerces de proximité ou des services, soit par des logements.

Le bâti existant à réhabiliter présente la particularité d'avoir quatre travées en façade. L'enjeu du projet est de renforcer l'attractivité du bourg, en associant logement social et équipement public pour mettre en valeur le patrimoine et densifier le bourg. Ainsi, pour une lisibilité claire des espaces, le positionnement de chaque élément du programme a été déterminant. Le logement est en triplex dans le bâtiment existant, accessible directement depuis la rue jusqu'à une mezzanine dans les combles. Les ouvertures ayant retrouvé leurs proportions d'origine, des percements en toiture et un jeu de vides intérieurs permettent un éclairage naturel dans toutes ses pièces.

La bibliothèque est constituée d'un volume simple, en extension se glissant sous l'ancien passage cocher, ouvert sur le jardin et sur une cour intérieure. Elle a pignon sur rue et fait la liaison entre les espaces publics présents et futurs (place de l'église, mairie, bibliothèque, jardin).

C'est un bâtiment en verre et béton, matériaux retenus pour leurs caractères inaltérables, insensibles au vieillissement, et pour leurs qualités plastiques. La façade Est, entièrement vitrée, est animée d'une série de brise-soleil assurant un rôle protecteur contre l'ensoleillement direct, et une intimité par rapport à la rue en orientant les regards vers le jardin public. Le bâtiment est conforme à la RT 2012 : il respecte la norme BBC RT 2005 pour la partie neuve et BBC RTex pour la partie rénovée.



© Jean-Emmanuel Jaquard





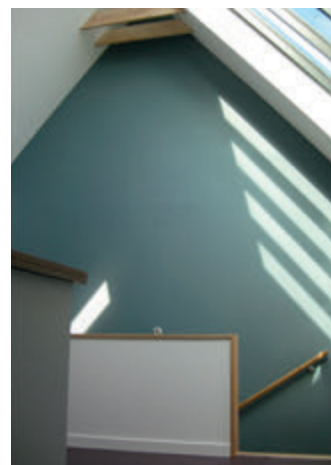
©Jean-Emmanuel Jaquard



©Jean-Emmanuel Jaquard



©Jean-Emmanuel Jaquard



©Jean-Emmanuel Jaquard

SÉLECTIONNÉ

RÉHABILITATION PLACE DU MARTRAY **Atelier du Lieu / Atelier Rubin**

À La Roche Derrien (22)

394 m² - 600 000 € TTC

Livré en Janvier 2014

Ville de La Roche Derrien

L'élément majeur de ce projet concerne la mise en valeur de l'ancienne «Porte de la Maladrerie», symbole historique de La Roche Derrien, petite cité de caractère inscrite au patrimoine historique.

Le défi relevé fut alors de rendre possible la reconstitution de la chapelle Saint-Eutrope disparue au XIX^e siècle. Lors de la restructuration de l'édifice, la démolition des planchers existants a permis de libérer les volumes sous toiture et d'aménager une mezzanine en chêne, rappelant l'origine religieuse des lieux, tout en respectant les exigences de la RT existant.

Par ailleurs, l'aménagement d'ateliers d'artistes au rez-de-chaussée de l'autre partie de la Maladrerie et la création d'un percement sur la façade arrière du bâtiment a rendu possible l'accès depuis le jardin de la Maladrerie.

Enfin, la volonté communale de promouvoir l'activité commerçante en centre-bourg a conduit le projet à restructurer l'ancienne supérette implantée dans l'édifice voisin de l'ancienne Maladrerie. Une ruelle entre les deux bâtiments et un passage sous porche ont été aménagés de manière à donner accès aux nouveaux aménagements du cœur d'îlot, aujourd'hui visibles depuis la place du Martray.

Afin de répondre aux besoins des commerçants, une extension en bois et en zinc a été ajoutée en arrière de l'édifice, constituant un véritable fond de scène de la place de la Maladrerie organisée en cloître, autour d'un jardin. L'ensemble des réalisations a été conçu avec une attention particulière concernant les matériaux naturels, à faible impact écologique, en adéquation avec le caractère historique des lieux.

Les façades sur la place du Martray sont restaurées en gardant leur identité d'origine. En arrière, l'ouverture de la «Porte de la Maladrerie» en ogive donne à lire la chapelle retrouvée et l'extension bois du commerce fait le lien entre le caractère médiéval des lieux et l'écriture contemporaine des nouveaux aménagements.



©Patrick Miara





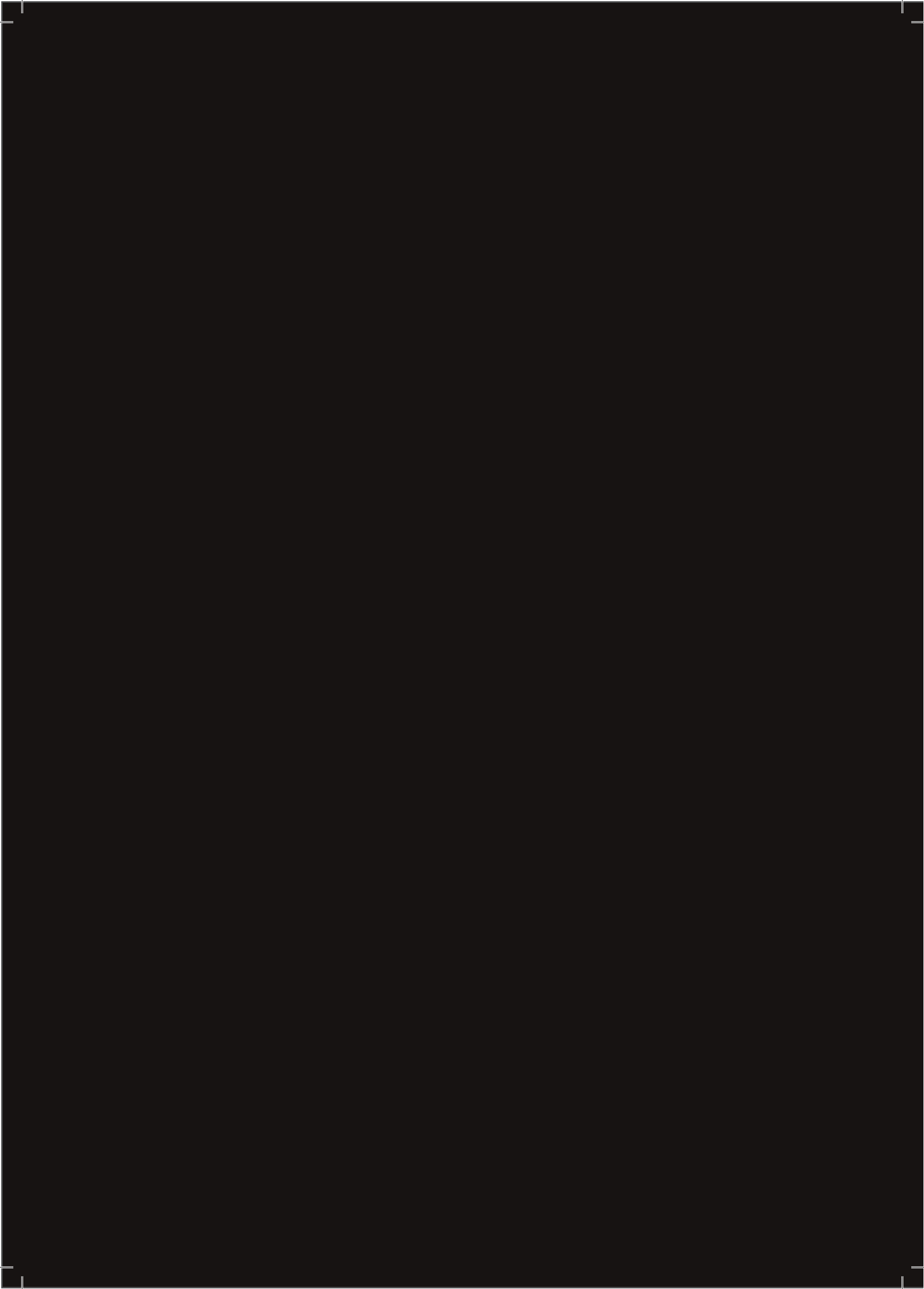
©Patrick Miara



©Atelier Du Lieu



©Patrick Miara



07 RÉHABILITER UN LOGEMENT

RÉHABILITATION DE 2 IMMEUBLES

Yannick Jégado / Michel Quéré (Associé en phases études)

À Brest (29)

800 m² - 875 000 € TTC

Livré en Juin 2013

SCI Brest Massillon

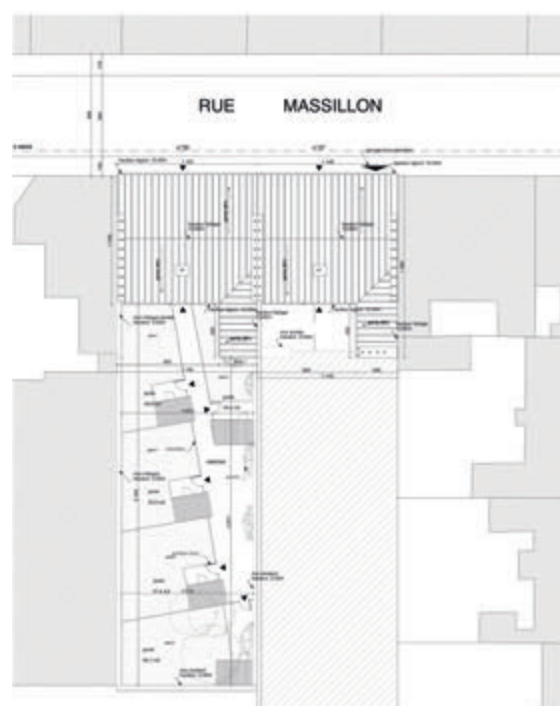
Deux immeubles «jumeaux» situés au 35 et 37 rue Massillon à Brest sont à rénover. D'une certaine banalité, ils représentent l'archétype de l'immeuble urbain du quartier de Saint-Martin :

- Une grande rigueur dans la façade sur rue caractérisée par la répétition d'une fenêtre équipée de volets peints,
- Un arrière d'immeuble plus chaotique donnant sur une parcelle souvent à l'abandon ou dédié aux stationnements.

Il s'agit de s'interroger sur la capacité de ce patrimoine (1906) à s'adapter à notre manière d'habiter en ville aujourd'hui.

Plusieurs principes ont rapidement été retenus :

- La structure bois du bâtiment et notamment les planchers et les escaliers sont conservés,
- Chaque niveau est occupé par un seul appartement T4 de 80 m². La dimension des pièces est généreuse et autorise une grande liberté dans l'occupation de l'espace,
- Un prolongement extérieur est donné à chaque appartement sous la forme d'un jardin d'hiver,
- Les matériaux «synthétiques» sont proscrits : les parquets existants sont poncés et huilés, les fenêtres sont en bois peint, les murs périphériques sont isolés par un enduit chaux-chanvre, de la ouate de cellulose a été soufflée dans les combles, les cloisons sont en plaque de plâtre à la cellulose (Fermacell) et isolée par de la laine de bois,
- La parcelle en cœur d'îlot est divisée en autant de jardins que d'appartements. Ils sont équipés d'un abri de jardin privatif.



Ce projet montre que face à la normalisation des logements, le patrimoine existant peut être vecteur de nouvelles pistes d'évolution. Ici l'état existant a été amélioré avec peu de moyens mais avec justesse, le mettant ainsi en valeur. La forme urbaine d'origine était faite pour être prolongée, le projet aujourd'hui la transpose en rendant vivant l'ensemble de l'opération. L'habitabilité des logements a été fortement améliorée par la création de jardins d'hiver, et les grands logements sont valorisés. Le contexte et cadre urbain sont respectés. Un bel exemple de transformation et d'évolution : la durabilité sans négliger l'histoire en considérant les structures existantes comme un héritage précieux.

Le Jury PAB 2014



©Yannick Jégado



©Gildas Beneat



©Yannick Jégado



©Yannick Jégado





MENTIONNÉ

RÉNOVATION ET EXTENSION D'UN MOULIN

Atelier d'Ici

À Ploudalmézeau (29)

146 m² - 1 785 000 € TTC

Livré en Décembre 2013

Privé

Ce projet consiste en la rénovation et l'extension d'un moulin du XVII^e siècle. Le volume existant a été entièrement modifié par le rajout de planchers supplémentaires afin de redistribuer et d'optimiser les volumes. L'extension vient recouvrir les ruines attenantes en les protégeant, elle se met au service du bâtiment existant en accueillant l'extension salon mais aussi la circulation verticale de l'ensemble du bâtiment.

Le volume intérieur existant est ainsi libéré des contraintes fonctionnelles. D'un point de vue architectural, les nouveaux percements sont larges, francs et assumés, ils tranchent avec les rares ouvertures de la construction d'origine qui sont respectées dans un souci de cohérence d'époque. Les éléments d'architecture, tel que le four à pain, sont restaurés.

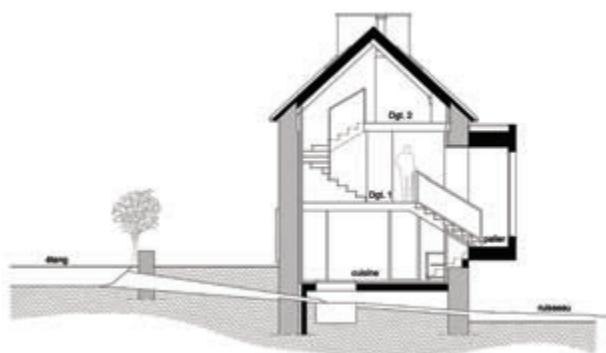
L'ancienne meule traversée est mise en valeur par un plancher en verre sous lequel on aperçoit le cour d'eau traversant le moulin. Ces éléments d'architecture préservés contribuent au respect de l'esprit du lieu. L'extension bois est un simple cube en équilibre au dessus des ruines.

Largement vitré, il donne une note contemporaine à l'ensemble en ouvrant la perspective sur le paysage alentour. D'un point de vue énergétique, le bâtiment respecte les normes d'isolation et de performances énergétiques actuelles.

Le maître d'ouvrage étudie actuellement, en partenariat avec l'association des propriétaires de moulin du Finistère, la mise en place de turbine hydro pour la production électrique, ce qui redonnerait une finalité énergétique contemporaine d'avenir au moulin.



©Pascal Léopold



L'intervention architecturale radicale sur l'existant génère une nouvelle lecture de l'ensemble du projet. Les éléments techniques et les matériaux (porte-à-faux, bois, nouveaux percements...) ajoutés créent un langage particulier qui dialogue et s'oppose à la fois à l'existant. Un jeu fin sur l'échelle révèle et bouscule de manière audacieuse deux époques se percutant. Un équilibre sensible et respectueux qui débouche dans un dialogue et évite l'autisme.

Le Jury PAB 2014



©Atelier d'Ici



©Pascal Léopold



©Pascal Léopold



©Pascal Léopold

SÉLECTIONNÉ

MAISON EN BOIS BRULÉ

Niney et Marca Architectes / Mad Architecture

À Ambon (56)

70 m² - 35 000 € TTC

Livré en Janvier 2012

Privé

Une petite maison héritée dans une région côtière, son charme désuet est figé à la fin des années 1970: Monique y passe les beaux jours chaque année et en repart dès qu'il fraîchit, mais son fils et son ami n'ont malheureusement pas de chambre lorsqu'ils viennent la voir.

Nous devons réorganiser l'entrée puisqu'elle se fait par la cuisine et ajouter une chambre. Le budget est serré et le dialogue avec les autorités n'est pas simple: la maison se situe en secteur protégé au titre des monuments historiques.

Il faut donc aller à l'essentiel et opter pour une réplique homothétique de la maison existante, venant s'accrocher à celle-ci en un seul point plutôt qu'en s'y adossant.

Le choix permet de conserver l'unicité de la maison et de détacher l'extension, de concilier les usages domestiques et les usages de réception, puis de dissocier et d'articuler les espaces extérieurs en requalifiant la séquence d'entrée et le rapport au jardin. La conception est proche de la tradition constructive locale des cabanes ostréicoles colorées, peintes avec les restes des peintures marines, ou enduites d'une peinture au goudron appelée parfois le « colta ».

Couramment utilisée au Japon, la technique du shou-sugi-ban ou du bois brûlé est ici proposée. Afin de rendre le bois plus résistant à l'eau, à la moisissure et au feu, les pêcheurs et les agriculteurs utilisent cette technique naturelle depuis des siècles. C'est l'option choisie, qui permet d'expérimenter un matériau nouveau.

Face à l'impossibilité de trouver une entreprise acceptant d'expérimenter la technique, les architectes ont eux mêmes brûlé le bois avec la complicité de la société Adéquat qui en assurera la mise en œuvre.

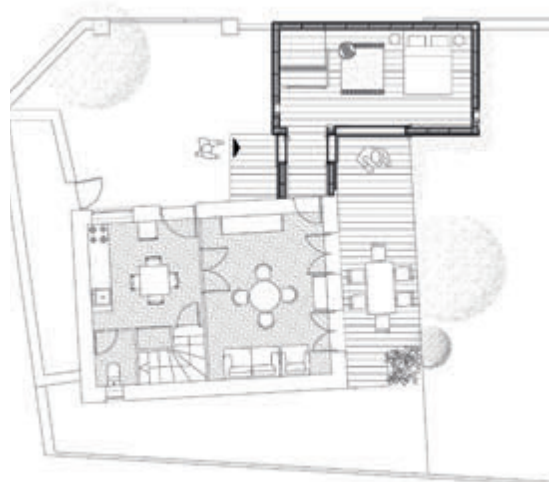
Après avoir épuisé les réserves de papier journal du bureau de presse local et essuyé deux averses, nous adoptons une technique de brûlage par brasier, plus efficace, qui nous permet de brûler les 90 m² de Douglas brut en trois jours.



©Thibault Montamat



©Thibault Montamat





©Thibault Montamat



©Thibault Montamat



©Thibault Montamat

SÉLECTIONNÉ

LE LOSTOEN

Bodenez et Le Gal La Salle Architectes

À Dirinon (29)

40 m² - 80 000 € TTC

Livré en Mai 2014

Privé

Extension d'une maison de série des années 70, maison de plain pied, en apparence possédant peu de qualités.

- Valoriser ce pavillon sain et de construction correcte, en sublimant ses atouts.
- Supprimer le grand parking en gravillons situé devant l'entrée d'origine et les pièces de vie en façade Sud. Le remplacer par un jardin, au Sud face au paysage (on voit la mer). Éloigner à l'Est le parking.
- Couper la barrière de sapins géants collés à la maison au Nord et découvrir le paysage arrière, éclairant les pièces.
- Étendre la maison actuelle en exacte continuité du volume : l'existant s'agrandit réellement, sans coupures.
- Prolonger le toit traditionnel « à 45° » au-delà du bâti pour donner de l'ampleur à la nouvelle façade de l'entrée qui se place maintenant dessous ce débord. Ce pignon est sculpté, ouvert de baies qui éclairent la nouvelle cuisine, l'entrée, la chambre à l'étage. Il devient une façade très ouverte, nouveauté par rapport à l'ancien pignon opaque et uniforme.

Ce débord de toit vers lequel, une fois sur place, on est attiré irrémédiablement, est appelé par le maître d'ouvrage le Lostoén, littéralement en breton « queue de toit », terme des habitations d'autrefois qui correspond bien à sa proportion et son usage. Les habitants l'ont adopté, il devient signal, il devient essentiel au projet.

À l'intérieur, la cuisine lumineuse (baies en bandeau devant le plan de travail) éclaire aussi l'ancienne partie ouverte en continuité.

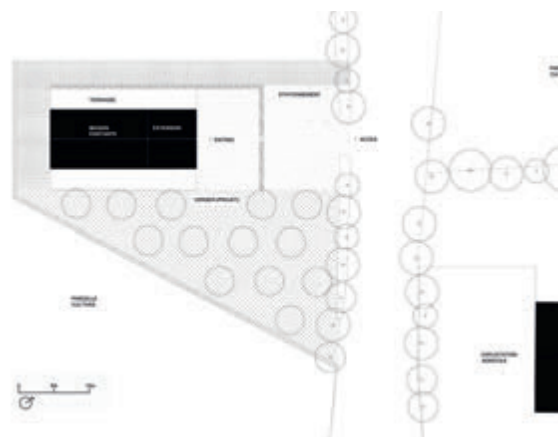
La chambre profite de toute la hauteur sous la toiture. Les teintes sont choisies dans un souci d'intégration dans le paysage naturel, l'anthracite et l'ardoise s'accordant bien avec les végétaux, se fondant dans le vaste paysage de collines en dégradé de gris, les couleurs sont celles de la pierre noire locale avec laquelle furent construites les habitations anciennes du hameau (« le village de la pierre noire »). Performances énergétique : brique mono-mur 30 cm Sud/Nord, bardage bois+isolant 20 cm à l'Est, structure en bois.



©Bodenez Et Le Gal La Salle Architectes



©Bodenez Et Le Gal La Salle Architectes





©Bodenez Et Le Gal La Salle Architectes



©Bodenez Et Le Gal La Salle Architectes



©Bodenez Et Le Gal La Salle Architectes

SÉLECTIONNÉ

RÉNOVATION ET EXTENSION MESGOUEZ Yannick Jégado / Claire Bernard

À Saint-Thonan (29)

192 m² - 133 000 € TTC

Livré en Janvier 2012

Privé

Les travaux réalisés sur cette maison des années 80 concernent d'une part l'isolation par l'extérieur de l'existant et d'autre part son extension. Celle-ci comprend une cuisine au rez-de-chaussée, une chambre à l'étage, et une serre bioclimatique en double hauteur.

L'extension «extrude» le profil de la maison d'origine. Le pignon de l'extension, divisé en deux moitiés opposées, offre une lecture limpide de la distribution intérieure et de l'orientation de la maison : au Nord, la partie isolée bardée de zinc ; au Sud, la serre réalisée en polycarbonate.

En complément d'un poêle de masse, deux ouvertures sont créées entre la maison existante et la serre. Ces liaisons permettent à la maison de profiter des apports solaires de la serre.



©Gildas Beneat



©Gildas Beneat





©Yannick Jégado



©Gildas Beneat



©Yannick Jégado

08 AMÉNAGER

LA MALADRERIE

Atelier du Lieu / Atelier Rubin

À La Roche Derrien (22)

920 m² - 130 000 € TTC

Livré en Janvier 2014

Ville de La Roche Derrien

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

L'intervention dans cette petite cité de caractère, inscrite au patrimoine historique, fait suite à l'étude urbaine menée sur le devenir d'un îlot délaissé situé en plein centre-ville. L'aménagement de cette friche présente un fort potentiel de développement d'équipements publics et permet de répondre aux enjeux urbains, sociaux et environnementaux de la ville de La Roche Derrien. Le projet se fait autour de l'histoire, de la culture et des festivités. Un lieu propice au repos et à la détente est aménagé avec sobriété autour de la réhabilitation de l'ancienne «Porte de la Maladrerie», symbole historique de La Roche Derrien. À l'image d'un cloître, il abrite en son cœur un espace végétalisé, support possible de festivités. Les aménagements sont pensés en continuité depuis le cœur de la ville vers les quartiers Est, en voie d'urbanisation, en s'appuyant sur la topographie très marquée des lieux. Le projet, labellisé Eco-FAUR, s'inscrit dans une démarche durable :

- L'approche globale et transversale a permis la réalisation d'un projet contextuel à la mesure des usagers
- La création d'un espace paysagé multi-usages en lien avec la nouvelle salle associative, culturelle et multifonctionnelle incite à la mixité
- Les parcours doux sont largement développés par la création de passages, sous arcades ou entre bâtiments, invitant à la découverte de l'espace de «la Maladrerie» entièrement dédié aux piétons
- L'emprise au sol des surfaces perméables est développée au maximum
- Tout au long de la conception, le choix s'est porté sur des matériaux à faible impact écologique : le bois, le verre et le métal dominant, le revêtement de sol sablé, la récupération des pierres issues des démolitions et l'utilisation du granit local. Les réhabilitations, l'extension et la construction de l'équipement socio-culturel autour des aménagements de «la Maladrerie» permettent ensemble de constituer un nouvel espace en lien avec le passé à travers une écriture résolument contemporaine.



©Patrick Miara

Ce projet crée un dialogue réussi entre le neuf et l'existant en utilisant une tension entre les bâtiments. Très modeste, il développe une belle synthèse entre l'architecture, l'espace public et les bâtiments existants. L'acceptation de la promiscuité donne une grande cohérence aux petits espaces imbriqués, le travail sur les différents niveaux a été traité de manière très sensible et la réinterprétation des spécificités propres au cœur du village révèle une démarche très subtile. Une opération remarquable qui prend en compte l'espace public et la situation propres des objets, c'est un élément de continuité, de dialogue, de durabilité.

Le Jury PAB 2014





©Atelier Du Lieu



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

La Maladrerie / À La Roche Derrien (22) / Atelier du Lieu / Atelier Rubin





SÉLECTIONNÉ

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EUROPE ET DES RUES ADJACENTES

Atelier du Lieu

À Noyal-sur-Vilaine (35)

9 750 m² - 1 842 000 € TTC

Livré en Juin 2013

Ville de Noyal-sur-Vilaine

L'aménagement de la place de l'Europe, des rues C. Hardouin, des abords de l'école primaire la Caravelle et du carrefour Barbot, constitue la première tranche d'un projet global d'aménagement du centre-ville de Noyal-sur-Vilaine. Ce projet visait 2 objectifs principaux : faire du centre-ville un lieu de vie accessible et convivial et faciliter sa fréquentation commerciale. L'implication des acteurs publics et usagers a été très importante avec la recherche d'une identité forte, propre à Noyal-sur-Vilaine. La place de l'Europe, espace de centralité, parcourue par différents usagers et bordée de repères collectifs, logements, commerces, a été repensée pour permettre le maintien des fonctions tout en améliorant leur lisibilité mais aussi en valorisant les lieux. Des rétrocessions foncières ont permis de redessiner clairement la place avant d'engager les travaux.

D'un point de vue administratif et malgré que cela ne soit pas perceptible, il faut imaginer qu'au début de notre étude la limite entre domaine public et privé n'était qu'enchevêtrement de parcelles.

La rue C. Hardouin a été complètement aménagée visant à un meilleur partage de l'espace entre les piétons, cyclistes et voitures. Le carrefour rue J. Neveu/bd Barbot, point épineux de cet aménagement compte tenu des circulations quotidiennes, a été re-calibré et les stationnements pour les commerces et riverains revus.

Après avoir sélectionné des matériaux, si possible locaux, correspondant aux qualités techniques et ambiances recherchées, enrobés classiques et grenailés, béton érodé et matricé, granit de Lanhélin, revêtement poreux, tôle laquée, chênes verts, érables en cépée, graminées, mobilier aux formes rectangulaires, ont fait progressivement leur apparition sur site.

Après un an de travaux, il a été fortement souligné que le parking de la place de l'Europe était devenu une vraie Place, enjeu de l'aménagement, mais aussi que cela redonnait une image contemporaine au centre-ville de Noyal-sur-Vilaine !



©Atelier Du Lieu



©Patrick Miara Photographe





©Atelier Du Lieu



©Patrick Miara Photographe



©Patrick Miara Photographe

SÉLECTIONNÉ

LA FORESTIÈRE

CoBe Architecture et Paysage

À Rennes (35)

8 500 m² - 14 095 182 € TTC

Livré en Avril 2014

SNI Grand Ouest / Archipel Habitat

L'agence réunie architectes, urbanistes et paysagistes. Cette pluridisciplinarité amène à élaborer des programmes complexes que l'agence désigne comme « la ville de toute pièce ».

- Densification d'un secteur pavillonnaire : la SNI souhaitait aménager une bande de terrain située en bordure de voies ferrées et inscrite dans un ensemble pavillonnaire de 3 hectares. La démolition de quatorze pavillons et la création d'une rue ont permis la construction de 175 logements, faisant passer la densité de 15 logements/ha à 70 logements/ha. Parallèlement, le projet a permis de repenser l'inscription de la résidence dans son quartier.

- Désenclaver le site : une refonte des espaces publics a été engagée en vue de leur rétrocession à la ville de Rennes. Les raquettes en impasse du lotissement ont été raccordées afin de créer la rue du Petit-Marteau. Le dispositif s'est accompagné d'un renforcement de la trame des cheminements doux et ouvre ce site à la ville.

- Favoriser la mixité : sur ce socle d'espace public, la programmation s'est attachée à diversifier l'offre de logement en appoint du tissu pavillonnaire, avec la mise en œuvre de logements locatifs sociaux (PLS, PLUS, PLAI) et d'accession libre. Une grande variété typologique a été également recherchée comprenant des logements étudiants et familiaux collectifs, des intermédiaires et des maisons individuelles groupées ou non.

- Penser durable : le projet, partagé avec les résidents, s'est attaché à valoriser les qualités du site en tenant compte de critères principaux : le caractère très pacifié du lieu, les vis-à-vis, l'ensoleillement, le bruit, le vent d'ouest et la gestion de l'eau. La réflexion sur les gabarits a permis de composer une façade urbaine sur la rue Claude Bernard tout en ménageant les maisons existantes. Les niveaux de performance énergétique du bâti sont HPE, THPE et BBC RT2005 avec une certification Qualitel - H et E.



©Luc Boegly



©Luc Boegly





©Cobe Architecture Et Paysage



©Luc Boegly



©Luc Boegly

Partenaires

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie tous ses partenaires publics et privés, ainsi que ses adhérents, pour leur soutien et leur engagement.

Les Institutions Publiques



Le Club Partenaires

Partenaires industriels depuis 2006 :



Merci aux nouveaux partenaires nous ayant rejoint depuis 2010 :



Retrouvez les actualités de la MAeB sur :

www.architecturebretagne.fr

